



Le projet d'établissement du Conservatoire de Conflans

2015 - 2020

Géry LIAUSU
Directeur du Conservatoire

SOMMAIRE

Avant propos

I. L'état des lieux.....page 1

1. La ville de Conflans
 - 1.1. Situation géographique de la ville
 - 1.2. Histoire et patrimoine de la ville
 - 1.3. Equipement
 - 1.3.1. Petite enfance
 - 1.3.2. Enseignement général et professionnel
 - 1.3.3. Culture
 - 1.4. La population
 - 1.4.1. Structure de la population
 - 1.4.2. Profil professionnel de la population
 - 1.4.3. Emploi / population active / chômage
 - 1.4.4. Revenus et niveau de vie
2. Le Conservatoire George GERSHWIN
 - 2.1. Situation géographique
 - 2.2. Histoire
 - 2.3. Les locaux
 - 2.4. Les effectifs d'élèves physiques
 - 2.5. La politique de diffusion
 - 2.6. Les ressources humaines
 - 2.6.1. Organigramme
 - 2.6.2. Présentation des missions des agents
 - 2.6.3. Présentation de l'équipe pédagogique, administrative et technique
 - 2.6.4. Présentation des catégories d'emploi et des équivalents temps plein
 - 2.7. Les tarifs
 - 2.8. Les budgets
 - 2.8.1. Fonctionnement
 - 2.8.2. Investissement

II. Le diagnostic.....page 15

1. En matière de situation géographique
2. En matière de locaux
3. En matière d'effectifs d'élèves
4. En matière de fréquentation des manifestations
5. En matière de personnel
6. En matière de tarifs
7. En matière de budgets
8. En matière de pédagogie

III. Le service public de la Culture.....page 17

1. L'environnement territorial de l'enseignement artistique : vers une nouvelle gouvernance
 - 1.1. L'évolution de l'environnement territorial de l'enseignement artistique aujourd'hui
 - 1.2. L'articulation avec les politiques culturelles
2. L'organigramme des services municipaux
 - 2.1. Le service Culture de la Ville
3. L'identité culturelle à Conflans
 - 3.1. Les orientations de développement culturel à Conflans
 - 3.2. Les valeurs du Conservatoire George GERSHWIN
 - 3.3. Les missions du Conservatoire de Conflans
 - 3.4. Les autres structures d'enseignement de la musique, du théâtre et de la danse sur Conflans

IV.L'organisation pédagogique des enseignements.....page 22

1. Les cursus d'études : une volonté de globalisation de la formation de l'artiste
2. L'évaluation des élèves, les examens, les jurys
3. Les pratiques collectives

V. Les partenariats.....page 25

1. Les interventions en milieu scolaire
2. L'adhésion à des réseaux
3. L'association « Chœur Mixte du Confluent »
4. L'association « Destination Demain »
5. L'association « Jazz au Confluent »
6. L'association « Musique's »
7. L'association « Musique & Handicap 78 »
8. Prêts de salles aux associations

VI.Le projet d'établissement, une stratégie de changement.....page 27

1. Le Conservatoire George GERSHWIN classé Conservatoire à Rayonnement Communal
2. Les étapes
 - 2.1. La phase de lancement aboutissant à un état des lieux
 - 2.2. Les personnes sollicitées pour la production du projet
3. Le projet
 - 3.1. **Axe 1 : « Enseignement artistique et management »page 28**
 - A- L'organisation pédagogique
 - 1) Cursus d'enseignement
 - 2) L'organisation pédagogique
 - B- Le pilotage et l'organisation
 - 1) Les instances de concertation
 - 2) Le planning annuel des réunions du CRC
 - 3) Le rapport d'activité 2013/14
 - 4) Le modèle de convention de mise à disposition de locaux
 - 5) Le modèle d'une convention de prêt d'instrument
 - 6) Les plages horaires d'accueil des publics et d'ouverture du secrétariat
 - 7) L'amplitude d'ouverture de l'établissement

- C- La gestion des ressources humaines
 - 1) La dissociation des activités pédagogiques des activités artistiques
 - 2) L'organigramme
 - 3) Les départements pédagogiques
 - 4) Fiches de poste des agents administratifs
 - 5) Fiches de poste des enseignants
- D- La communication

3.2. Axe 2 : « Conservatoire et démocratisation, quelles évolutions ?page 32

- A- L'accueil du public
- B- L'accessibilité du bâtiment
- C- L'accessibilité culturelle de l'établissement
- D- Les actions de sensibilisation
- E- La gestion administrative et les modalités d'inscription
- F- La tarification
- G- L'organisation pédagogique des cours
- H- L'accès pédagogique aux élèves en situation de handicap
- I- L'accompagnement matériel

3.3. Axe 3 : « Notion d'attractivité appliquée à un Conservatoirepage 37

- A- Le Conservatoire, « centre de ressources »
- B- Le Conservatoire, lieu artistique
 - 1) Lieu de répétition
 - 2) Lieu de résidence
 - 3) Lieu de diffusion
 - 4) Lieu de création
 - 5) Lieu d'enregistrement
 - 6) Centre d'examens
 - 7) Lieu de formation
- C- Le Conservatoire, producteur artistique et culturel
- D- Le Conservatoire exporte ses artistes
- E- Le Conservatoire exporte ses enseignants en milieu scolaire et sur le temps périscolaire
- F- Le Conservatoire, un réseau d'échanges culturels
 - 1) La pratique amateur
 - 2) Les villes jumelées
 - 3) Les associations culturelles et patrimoniales
 - 4) Les établissements d'enseignement artistique
 - 5) Les autres services culturels et éducatifs de la ville
 - 6) Les anciens élèves
 - 7) Les structures de diffusion musicale professionnelle

3.4. Axe 4 : « Renouveler l'agrément »page 44

3.5. Le vote des textes de références

3.6. Le suivi

Conclusionpage 48

Avant propos

Le Conservatoire à Rayonnement Communal George GERSHWIN, service public de l'enseignement, a pour mission principale la transmission des compétences et des connaissances liées aux pratiques artistiques.

Est-ce à dire que la mission de la structure s'arrête là ?

La formation participe à l'élévation de l'individu et à l'amélioration de sa condition humaine. Offrir sur un territoire un lieu de questionnements, de découvertes et de construction de la personne démontre la volonté d'éduquer de futurs citoyens éclairés et donc libres de leurs choix. Dans les Conservatoires, nous avons la souplesse d'adapter l'enseignement aux capacités et aux volontés de chaque élève. La personnalisation des formations proposées est un luxe qui permet l'épanouissement de l'expression humaine. En effet, l'excellence n'est pas un concept figé mais se définit pour chaque individu dans le dépassement de soi.

De plus, des agents que l'on pourrait définir comme pédagogue, ou artiste, ou artiste pédagogue, en contact direct avec la population, doivent générer un plaisir de vivre, une valorisation par les acquis de la formation et les compétences transmises.

De part ces particularités, le Conservatoire constitue un service singulier au sein de la Ville de Conflans.

De même qu'en termes de fréquentation, nous accueillons des usagers, enfants comme adultes, qui viennent une, deux ou trois fois par semaine pendant plusieurs heures avec des emplois du temps pratiquement tous différents. En termes d'activités, nous offrons jusqu'à une trentaine de contenus de cours différents, dispensés sous plusieurs formes : du cours individuel au cours collectif, en passant par les groupes restreints ou les grands orchestres. En outre, nous organisons et produisons chaque année de multiples manifestations publiques qui s'insèrent dans la vie culturelle de la Ville.

Que notre offre et nos activités permettent à nos élèves et aux publics de s'ouvrir aux autres, de s'ouvrir au monde : tel est notre dessein.

I. L'état des lieux

1. La ville de Conflans

1.1. Situation géographique de la ville

Située dans le département des Yvelines (78), Conflans-Sainte-Honorine se situe à la frontière avec le département du Val d'Oise et au confluent de la Seine et de l'Oise.

A 25 km au Nord-Ouest de Paris, Conflans-Sainte-Honorine bénéficie d'une situation propice au développement économique et touristique.

Accès à la ville par le train (voir plan page 4) :

SNCF, ligne Saint-Lazare, 2 gares : Conflans-Sainte-Honorine et Conflans-Fin-d'Oise

RER, ligne A, 1 gare : Conflans-Fin-d'Oise

Accès à la ville par la route :

La ville est desservie par la N184 (Saint-Germain-en-Laye/Cergy-Pontoise). En passant par Poissy, elle est à dix minutes de l'Autoroute A13 (Paris-Normandie). Elle bénéficie aussi d'un accès très rapide à l'Autoroute A15 (Cergy-Pontoise/Paris) et aux liaisons autoroutières autour de Paris et vers le Nord de la France.

1.2. Histoire et patrimoine de la ville

Conflans-Sainte-Honorine tire son nom de sa position à la confluence de l'Oise et de la Seine et des reliques d'une Sainte.

Les premières traces de vie humaine remontent à la Préhistoire avec la mise à jour d'une sépulture mégalithique et d'une allée couverte datant du néolithique.

Au Moyen-Âge, Conflans est un village de paysans et de pêcheurs.

En 876, des moines de Gravelle, près du Havre, vinrent à Conflans mettre à l'abri des invasions des Vikings, les reliques de Sainte Honorine (martyre du IIIe siècle).

A la fin du XIème siècle, le Comte de Beaumont, seigneur de Conflans-Sainte-Honorine, fait construire le "château vieux" dit "la Baronnie" dont il subsiste aujourd'hui le donjon carré appelé Tour Montjoie. A la même époque est construite l'église paroissiale Saint-Maclou.

Dès le XIIème siècle, Conflans-Sainte-Honorine prospère et tire profit de la naissance du commerce fluvial. Les berges s'animent et de nouveaux métiers apparaissent. Cependant, jusqu'au XIXème siècle, les habitants de Conflans sont essentiellement des agriculteurs et des carriers, tirant de la falaise la pierre du « banc royal » utilisée pour la construction de certains monuments parisiens tels que le Louvre ou le Palais-Bourbon.

Avec la canalisation des rivières et l'apparition de la machine à vapeur et du touage, la batellerie prend son plein essor. En 1855, une chaîne servant au touage et reliant Paris à Conflans est immergée dans la Seine. Conflans-Sainte-Honorine devient dès lors la capitale de la batellerie. En 1860, la famille Gévelot construit, sur les restes de l'ancien prieuré, un château pseudo-renaissance qui abrite aujourd'hui le musée de la batellerie.

Aujourd'hui, l'agriculture a fait place à l'industrie. L'activité batelière, bien que beaucoup moins dense, est toujours présente.

1.3. Equipement

1.3.1. Petite enfance

La ville compte :

- 4 multi-accueils : 183 places
- 1 halte garderie : 20 places
- 1 crèche familiale : 130 places
- 1 relais assistante maternelles : pas d'accueil permanent uniquement des ateliers pour enfants

1.3.2. Enseignement général et professionnel

La ville compte :

- 9 Ecoles maternelles : 1676 élèves
- 7 Ecoles élémentaires : 2511 élèves
- 3 Collèges : 1778 élèves
- 2 Lycées : 1708 élèves

1.3.3. Culture

La ville compte :

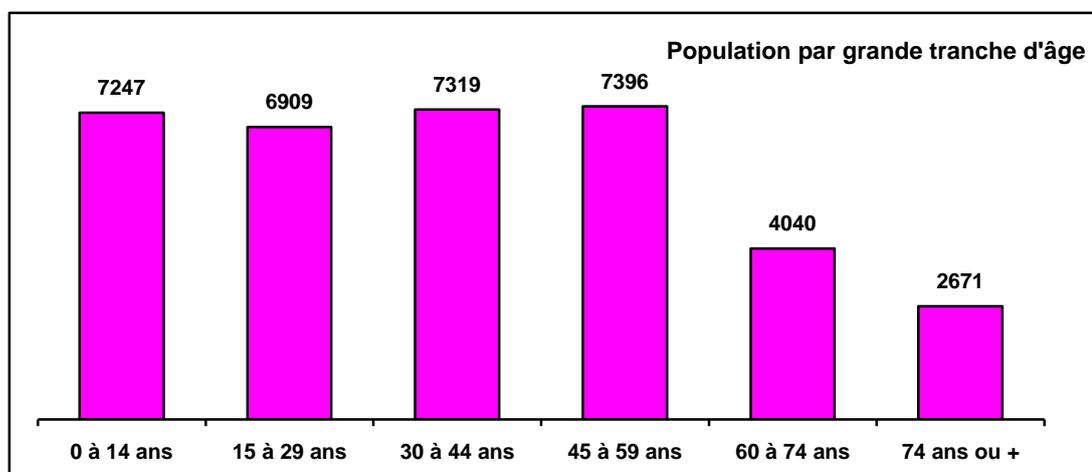
- 2 cinémas : Ciné Ville et Pathé
- 1 médiathèque
- 1 musée de la batellerie
- 1 Conservatoire à Rayonnement Communal
- 35 associations culturelles dont 1 MJC
- 65 associations loisirs animation
- 1 salle des fêtes aménageable en salle de spectacle
- 1 théâtre
- 1 péniche à vocation théâtrale : le story boat

Des évènements culturels sont organisés chaque année dans les domaines de l'art et de la culture : journée du patrimoine, marché de l'art, téléthon, restos du cœur, festival « Jazz en ville », nuit des musées, pardon national de la batellerie, fête de la musique, fête Nationale, scènes d'été...

1.4. La population - Source INSEE - RP 2011 exploitations principales

1.4.1. Structure de la population

Conflans est une ville à taille humaine, avec une population de 35 582 habitants en 2011.

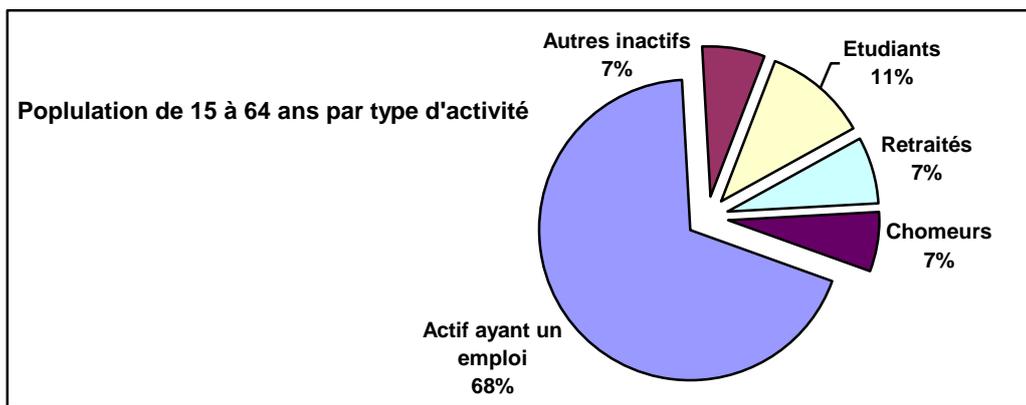


39,8% de la population a moins de 30 ans.

1.4.2. Profil professionnel de la population

POPULATION DE 15 ANS OU PLUS Par âge selon la catégorie socioprofessionnelle	NOMBRE	15 à 24 ans %	25 à 54 ans %	55 ans ou + %
Agriculteurs exploitants	4	0	0	0
Artisans, commençants, chefs d'entreprise	661	0,7	3,2	1,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 196	2,3	23,3	7,4
Professions intermédiaires	5 020	10,4	27,4	5,7
Employés	4 849	15,2	24,3	6,3
Ouvriers	2 882	10,2	14,0	3,9
Retraités	6 312	0	0,5	69,3
Autres personnes sans activité professionnelle	4 428	61,2	7,2	5,8
TOTAL	28 352	100	100	100

1.4.3. Emploi / population active / chômage

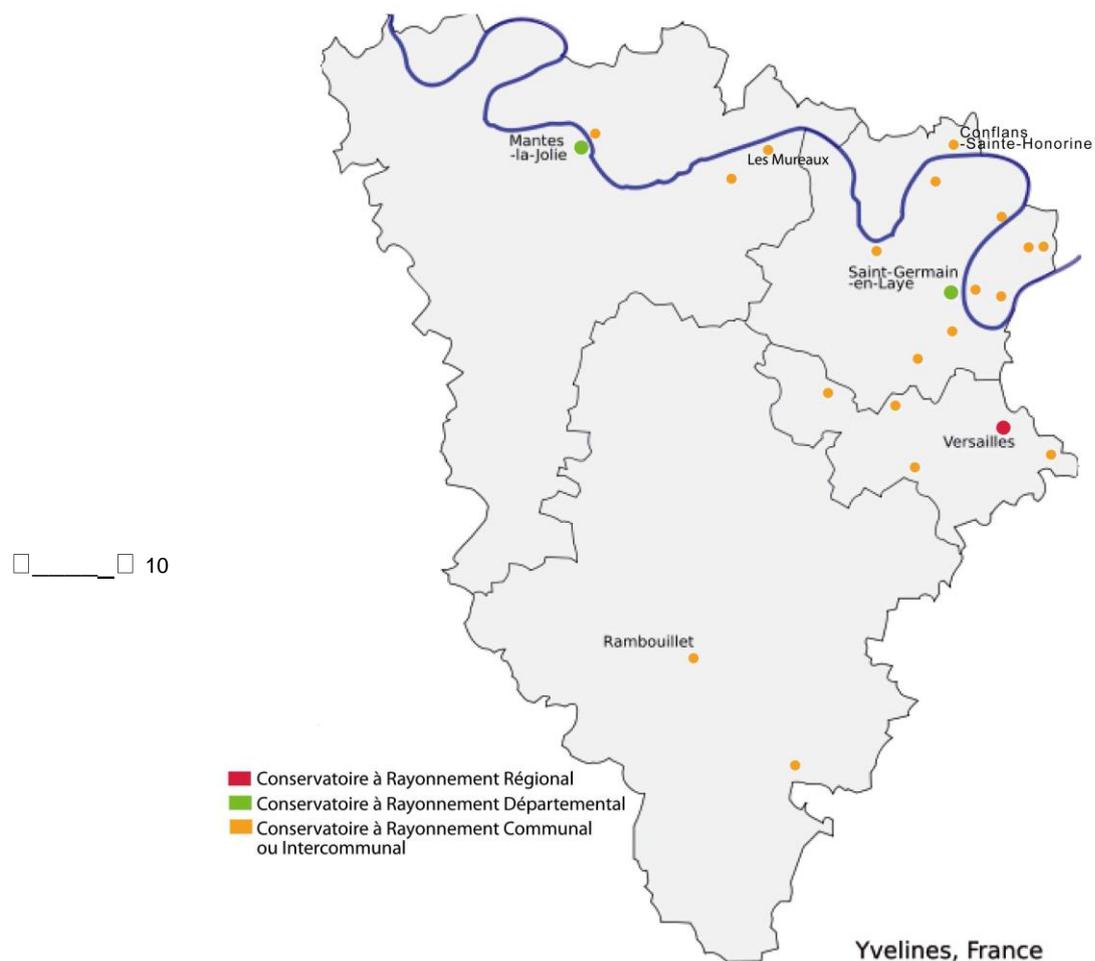


1.4.4. Revenus et niveau de vie

69,1 % des foyers fiscaux sont imposables en ayant un revenu net déclaré moyen de 38 738 €. Sur 13 979 ménages fiscaux, la part des ménages imposés est de 75,7 %.

2. Le Conservatoire George GERSHWIN

2.1. Situation géographique



Le territoire français compte 323 Conservatoires à Rayonnement Communaux ou Intercommunaux dont 18 sont situés dans le département des Yvelines.

Plan de la Ville de Conflans-Sainte-Honorine

- 1** : Gare SNCF, Conflans fin d'Oise
- 2** : Gare RER, ligne A
- 3** : Gare SNCF, Conflans-Sainte-Honorine
- 4** : Mairie
- 5** : Conservatoire



2.2. Histoire

Créée en 1975, l'école de musique de Conflans obtient l'agrément du ministère de la Culture dans la catégorie « école de musique agréée » en 1984.

Par le décret, N°2006-1248 du 12 Octobre 2006 relatif au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique, l'établissement a été classé dans la catégorie « Conservatoire à Rayonnement Communal ».

Depuis juin 2011, le Conservatoire a choisi de porter le nom d'un musicien aux multiples visages qui incarne l'esprit d'ouverture cher au Conservatoire, George Gershwin.

2.3. Les locaux

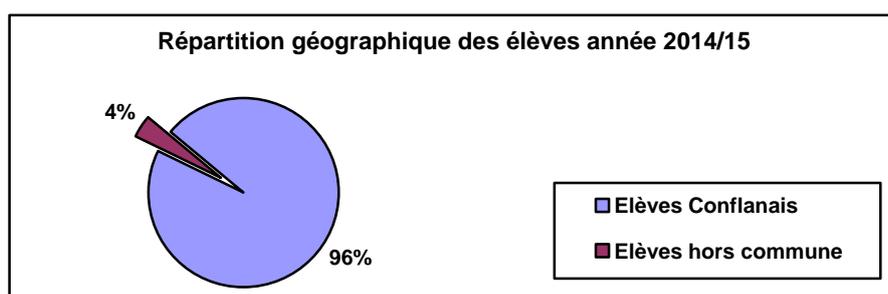
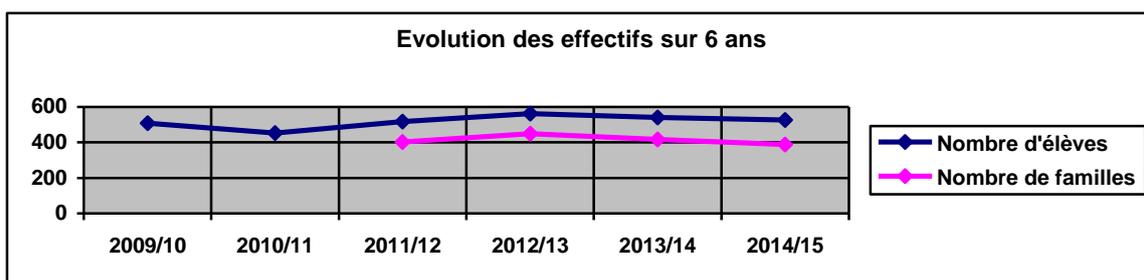
SALLES	NOMBRE	SURFACE EN M ²
Cours de musique	22	514
Répétition/diffusion : salle DEBUSSY	1	170
Professeurs	1	15.75
Bureau de la direction	1	11.25
Secrétariat	1	19.25
Réserve	5	55.55
Autres : hall, couloirs, sanitaires, chaufferie...		431

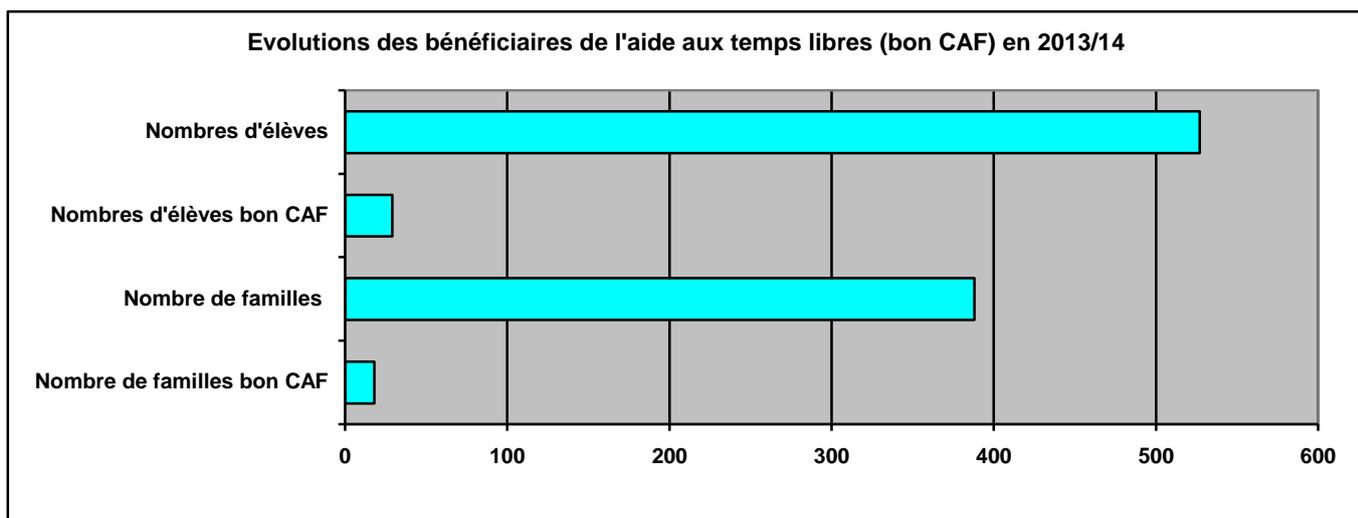
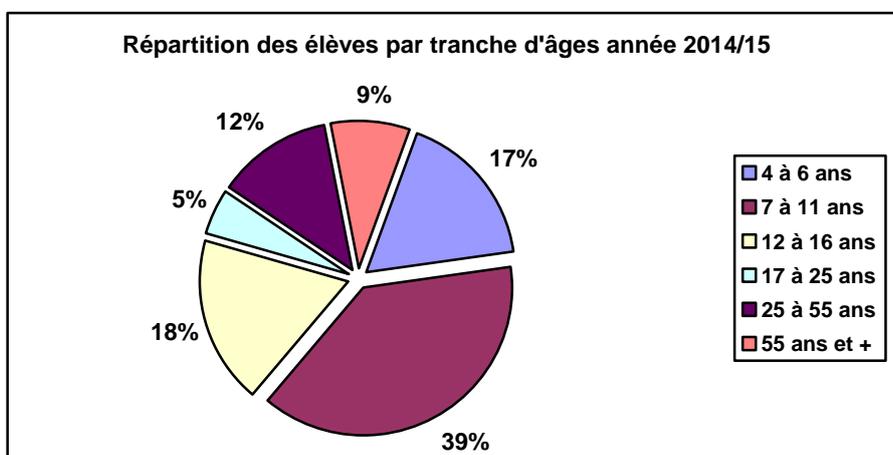
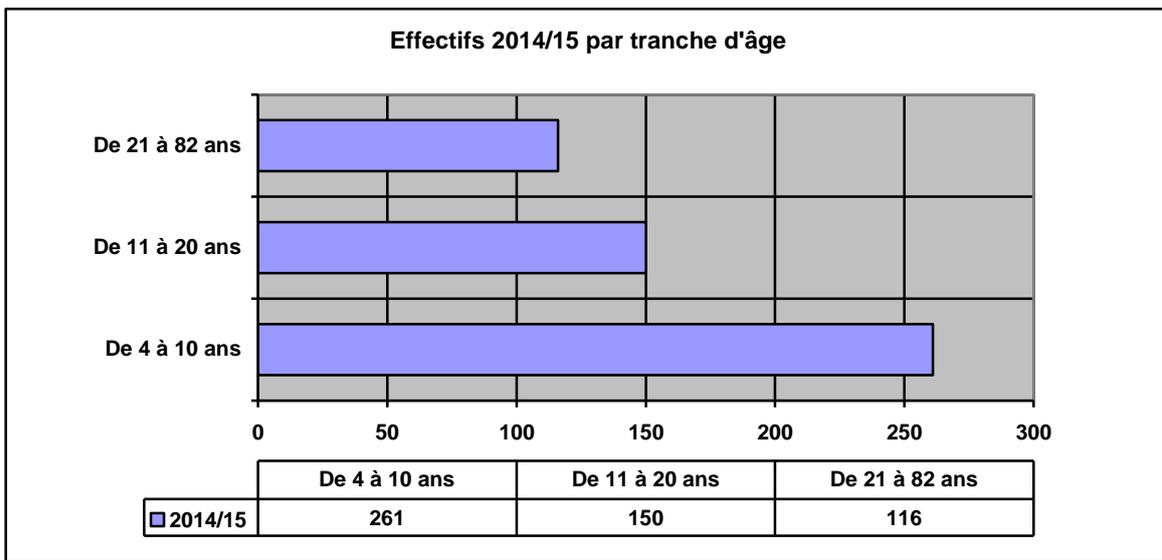
Le bâtiment est d'une surface totale de 1 217,30 m² dont 684 m² de salles utilisables.

2.4. Les effectifs d'élèves physiques

ANNEES	NOMBRE D'ELEVES	NOMBRE DE FAMILLES
2009/10	509	-
2010/11	453	-
2011/12	518	402
2012/13	562	450
2013/14	540	416
2014/15	527	388

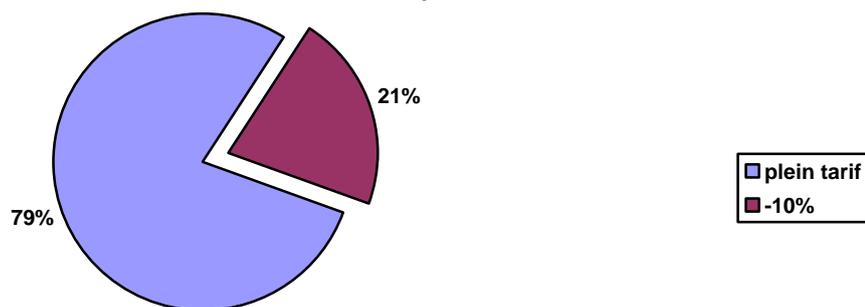
Il est à noter qu'en 2014/15, suite à l'arrêt maladie d'un professeur, une trentaine d'élèves ne sont pas inscrits et ne sont pas comptabilisés dans le nombre d'élèves 2014/15.



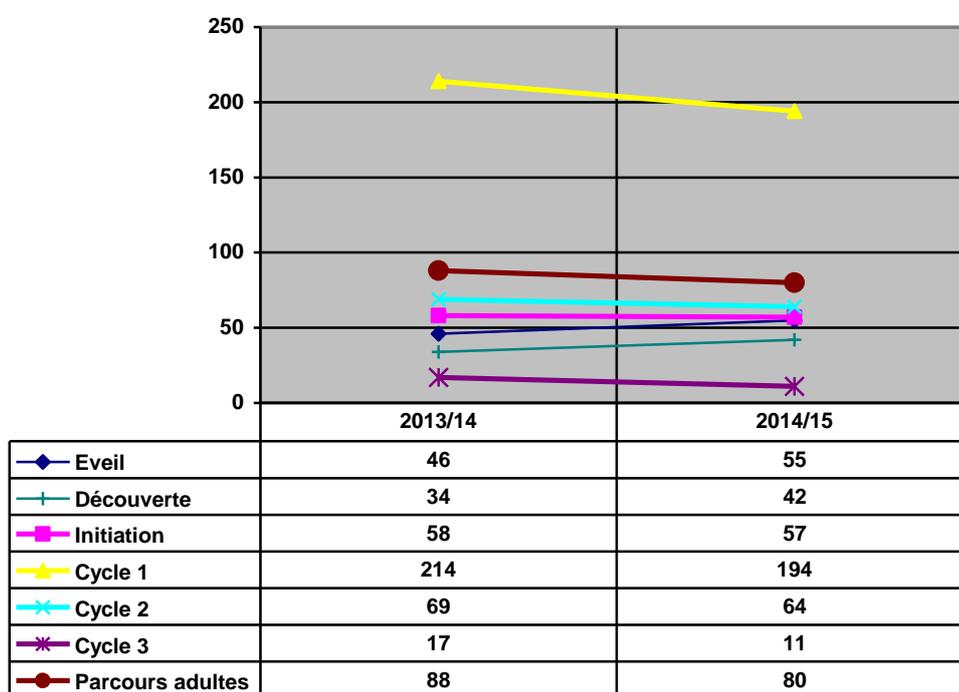


En 2013/14, 29 élèves issus de 18 familles ont bénéficié de l'aide au temps libre de la CAF. Un changement de procédure de paiement de la CAF a contraint la Ville à ne pas accepter les bons CAF en 2014/15.

Répartition des élèves bénéficiant de la tarification réduite : à partir du 2ème enfant inscrit



Nombre d'élèves par cycle en instrument*



* Certains élèves sont inscrits dans plusieurs disciplines et cursus différents

	Hors cursus <i>Eveil, initiation, découverte</i>	Cursus	Parcours adultes	Pratiques collectives seules
2013/14	138	300	88	25
2014/15	154	269	80	27

Certains élèves sont inscrits dans plusieurs disciplines et cursus différents

2.5. La politique de diffusion

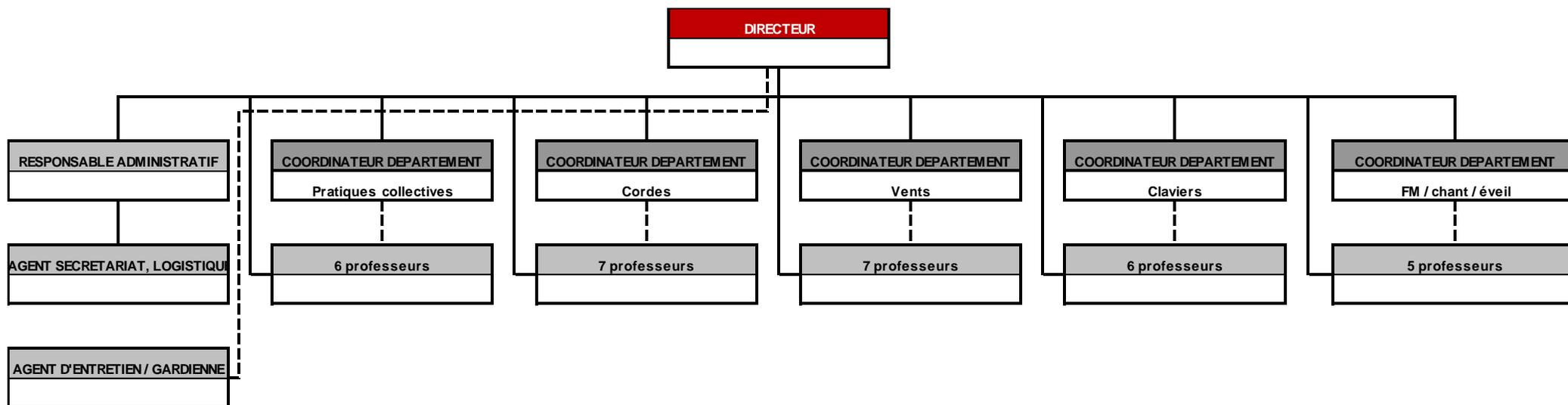
Le Conservatoire organise près de 60 manifestations par an, dans une volonté de développer un lien étroit entre enseignement et diffusion. Les prestations publiques d'élèves sont parties intégrantes de leur scolarité au Conservatoire de Conflans dans la mesure où elles permettent aux jeunes musiciens d'appréhender la relation au public, finalité pédagogique essentielle.

La saison du Conservatoire propose aux élèves, parents d'élèves et plus largement aux amateurs de spectacle vivant une grande diversité de répertoires : du mini concert au concert d'harmonie, de l'audition de classe aux animations musicales dans les écoles de la ville. Faisant appel aux talents des artistes enseignant au Conservatoire, l'établissement programme une saison de "Cartes Blanches" un dimanche par mois.

DATES	SAISON 2014/2015 67 événements publics	LIEUX
07/10/2014	Mini concert des élèves	CRC
12/10/2014	Carte blanche à M.FRAIMAN	CRC
13/10/2014	Concert de la classe d'opérette	Ecole des Grandes-Terres
17/10/2014	Apéritif chantant par la classe d'opérette et des musiciens	Clos-de-Rome
09/11/2014	Carte blanche Maes-Trio percussions	CRC
18/11/2014	Mini concert des élèves	CRC
28/11/2014	Mini concert des élèves	CRC
06/12/2014	Participation au Téléthon	Salle des fêtes
09/12/2014	Mini concert des élèves	CRC
12/12/2014	Audition classe de saxophone de J-M HISBOE	CRC
13/12/2014	Audition classe de guitare de M. DE CHADAREVIAN	CRC
14/12/2014	Carte blanche Mirabel PITTE piano	CRC
16/12/2014	Mini concert des élèves	Internat de la batellerie
19/12/2014	Audition classe de piano de C. CASTAING D'HERMY	CRC
11/01/2015	Carte blanche T.PANNETRAT et O. MAQUET	CRC
13/01/2015	Mini concert des élèves	CRC
20/01/2015	Présentations d'instruments, harpe et cor	CRC
23/01/2015	Concert de la nouvelle année	Théâtre Simone SIGNORET
25/01/2015	Concert au profil des restos du cœur	Salle des fêtes
26/01/2015	Présentations d'instruments, violon, alto et violoncelle	CRC
27/01/2015	Audition de la classe de Violoncelle de C. ERTE	CRC
28/01/2015	Audition classe de découverte instrumentale	CRC
29/01/2015	Présentations d'instruments, harpe et cor	CRC
30/01/2015	Présentations d'instruments clarinette et trombone	Crèche Nougatine
31/01/2015	Spectacle opérette	Clos de Rome
04/02/2015	Présentations d'instruments, flûte et saxophone	CRC
06/02/2015	Evaluation UV de musique de chambre	CRC
07/02/2015	Concert Ciné Ville de Conflans	Ciné Ville
08/02/2015	Carte blanche Quartet de C. Barthelemy "Distances"	CRC
09/02/2015	Présentations d'instruments, violon, alto et violoncelle	CRC
09/02/2015	Audition classes de flûte et clarinette de M. MANET et T. PANNETRAT	CRC
10/02/2015	Présentations d'instruments, harpe et cor	CRC
10/02/2015	Mini concert des élèves	CRC
11/02/2015	Présentations d'instruments, flûte et saxophone	CRC
12/02/2015	Présentations d'instruments, harpe et cor	CRC
10/03/2015	Mini concert des élèves	CRC
12/03/2015	Présentations d'instruments, piano	CRC
19/03/2015	Audition classe de piano de M.PITTE	CRC
27/03/2015	Evaluation UV de musique de chambre	CRC
28/03/2015	Examen de milieu de 1 ^{er} cycle instrument	CRC
31/03/2015	Mini concert des élèves	CRC
03/04/2015	Audition classes de batterie et percussions de V. BOUCHET et Y. DELMAS	CRC
07/04/2015	Mini concert des élèves	CRC
10/04/2015	Mini concert des élèves	CRC
11/04/2015	Audition classe de technique vocale d'I. PARMENTIER	CRC
12/04/2015	Carte blanche M. MORA, T. PANNETRAT et G. SOUCHARD	CRC
16/04/2015	Evaluation UV de musique de chambre	CRC
08/05/2015	Concert du jumelage	Théâtre Simone SIGNORET
10/05/2015	Carte blanche saxophone J-M. HISBOE	CRC
12/05/2015	Mini concert des élèves	CRC
19/05/2015	Evaluation UV de musique de chambre	CRC
21/05/2015	Audition classes de violon et harpe de P. HUGON et B. JEANNERET	CRC
26/05/2015	Audition de la classe de piano d'E. GRISCELLI	CRC
02/06/2015	Audition classes de violon et violoncelle de P., S. HUGON et C. ERTE	CRC
07/06/2015	Evaluation UV d'instrument	CRC
09/06/2015	Mini concert des élèves	CRC
14/06/2015	Carte blanche S. PONNARD, C. POULAIN et O. MAQUET	CRC
16/06/2015	Audition du département claviers : thème la danse	CRC
18/06/2015	Evaluation UV de musique de chambre	CRC
19/06/2015	Audition classe de sax de J-M HISBOE	CRC
24/06/2015	Audition classe de découverte instrumentale	CRC
25/06/2015	Concert de l'orchestre symphonique	CRC
26/06/2015	Mini concert des adultes	CRC
27/06/2015	Audition classe de guitare de M. DE CHADAREVIAN	CRC
29/06/2015	Audition classe de piano de C. CASTAING D'HERMY	CRC
01/07/2015	Fête du conservatoire	CRC
02/07/2015	Audition classe de technique vocale d'I. PARMENTIER	CRC

2.6. Les ressources humaines

2.6.1. Organigramme



_____ Liaison hiérarchique

- - - - Liaison fonctionnelle

2.6.2. Présentation des missions des agents

FONCTION	MISSIONS
Directeur	<ul style="list-style-type: none"> • Diriger l'équipement et manager les équipes • Piloter le projet d'établissement • Organiser et coordonner l'action pédagogique, artistique, administrative et budgétaire • Impulser des actions et garantir leur cohérence en favorisant les partenariats et l'interdisciplinarité artistique • Développer le rayonnement de l'équipement sur le territoire
Responsable administratif	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion administrative des élèves (inscriptions, examens, présence) • Gestion administrative de l'établissement • Exécution du budget – Régie de recettes (facturation des familles) • Relations avec les familles, les enseignants, les services de la Ville, les partenaires • Participation à l'organisation et la communication des animations musicales
Accueil, secrétariat et logistique	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir le public et gérer l'accueil téléphonique • Suivre les absences des élèves • Assurer les fonctions d'appariteur • Gérer les clés des salles • Gérer le parc instrumental
Professeur	<ul style="list-style-type: none"> • Enseigner une discipline artistique • Organiser et suivre les études des élèves • Evaluer les élèves • Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective • Veille artistique et mise à niveau de sa pratique
Coordinateur de département	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le département • Susciter la réflexion pédagogique • Elaborer et suivre les projets • Communiquer

2.6.3. Présentation de l'équipe pédagogique, administrative et technique

Le personnel du Conservatoire est composé de 30 personnes.

Le personnel d'encadrement avec 1 personne :

- 1 directeur

Le personnel administratif avec 1 personne :

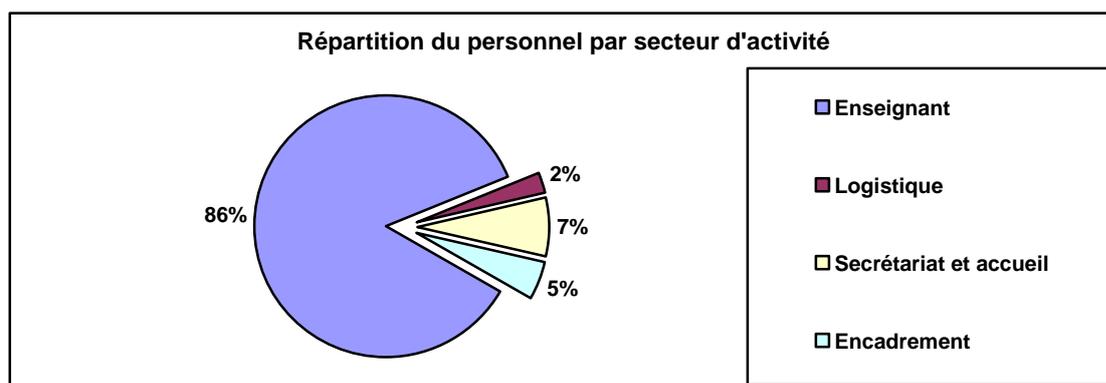
- 1 responsable administratif

Le personnel administratif et technique avec 1 personne :

- 1 agent d'accueil, secrétariat et logistique

Le personnel enseignant avec 27 personnes :

- 6 professeurs d'enseignement artistique
- 11 assistants territoriaux d'enseignement artistique
- 10 enseignants contractuels ayant pour fonction professeur de musique



2.6.4. Présentation des catégories d'emploi et des équivalents temps plein

Le personnel du Conservatoire est composé d'agents de catégories A, B, C issus des filières culturelle, administrative et technique.

Pour la filière culturelle la notion de temps complet ou temps incomplet est calculée sur les bases suivantes :

- Professeur d'Enseignement Artistique
 - 16 heures hebdomadaires, décret n° 91-857 du 2 septembre 1991
- Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1^{ère} ou de 2^{ème} classe
 - 20 heures hebdomadaires, décret n° 2012-437 du 29 mars 2012

Personnel d'encadrement :

FONCTION	NOM	CATEGORIE	SITUATION D'EMPLOI	
			VOLUME HORAIRE	ETP*
Directeur	LIAUSU Géry			
* Equivalent Temps Plein			TOTAL	1

Personnel administratif :

FONCTION	NOM	CATEGORIE	SITUATION D'EMPLOI	
			VOLUME HORAIRE	ETP*
Responsable administratif	DELMAS Sophie			
Agent d'accueil et secrétariat	RIGUIDEL Ashley			
* Equivalent Temps Plein			TOTAL	1,5

Personnel technique :

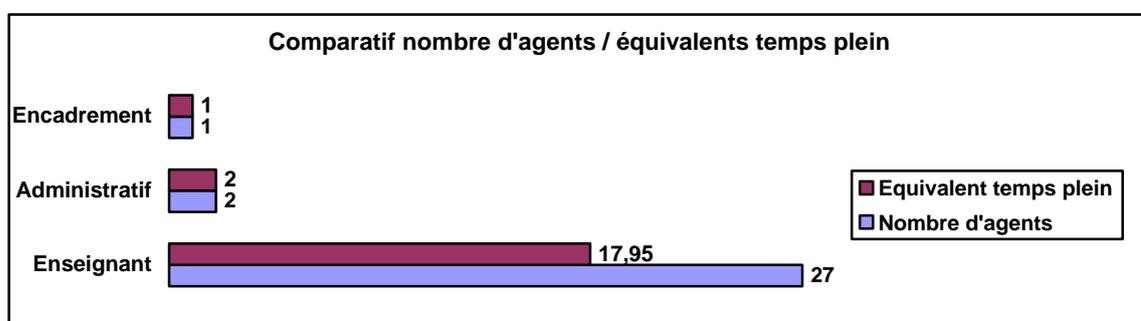
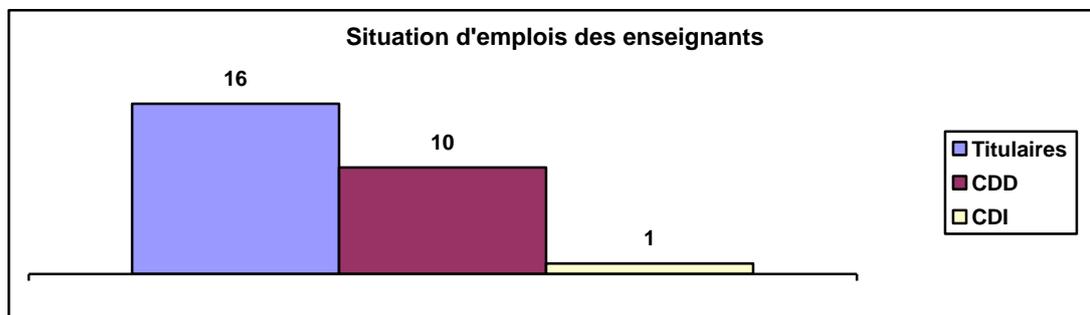
FONCTION	NOM	CATEGORIE	SITUATION D'EMPLOI	
			VOLUME HORAIRE	ETP*
Logistique	RIGUIDEL Ashley			
* Equivalent Temps Plein			TOTAL	0,5

Personnel enseignant :

DISCIPLINE ENSEIGNEE	NOM	DIPLOME	GRADE*	SITUATION D'EMPLOI	VOLUME HORAIRE	ETP*	
Batterie	BOUCHET Vincent						
Clarinette	PANNETRAT Thérèse						
Cor	CHACHEREAU Lucie						
Flûte traversière	MANET Marielle						
Formation musicale	POULAIN Carole						
Formation musicale	PONARD Solène						
Formation musicale	MAQUET Olivier						
Formation musicale	BENHAIM Bernard						
Guitare classique	DE CHADAREVIAN Milia						
Guitare classique	BOURNET Pascal						
Guitare classique	LITOUST Pierre						
Harpe	JEANNERET Béatrice						
Musiques actuelles	FRAIMAN Manuel						
Percussions	DELMAS Yvan						
Piano	CASTAING D'HERMY Cécile						
Piano	PITTE Mirabel						
Piano	BOUCHET Yves						
Piano et accompagnement	MORA MATTES Marilyn						
Piano et accompagnement	GRISCELLI Elodie						
Saxophone	CORONEL Helena						
Saxophone	HISBOE Jean-Michel						
Technique vocale et opérette	PARMENTIER Ingrid						
Trombone et tuba	SOUCHARD Guillaume						
Trompette	FABERT Patrick						
Violon	HUGON Sabine						
Violon et alto	HUGON Pascal						
Violoncelle	ERTE Cléo						
* Equivalent Temps Plein					TOTAL	335	17,95



DIPLOME	Diplômes d'Etat	11
	Certificat d'Aptitude	6
GRADE *	Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2 ^{ème} classe	1
	Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1 ^{ère} classe	10
	Professeur d'Enseignement Artistique de classe Normale	5
	Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe	1



2.7. Les tarifs

Comparaison des tarifs 2014/2015 de 3 établissements géographiquement proches du Conservatoire de Conflans :

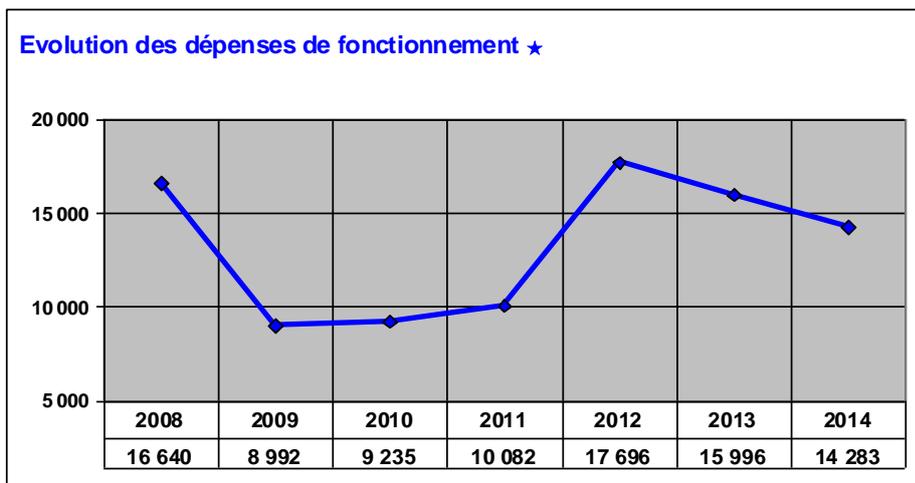
- Herblay : 26 944 habitants, 630 élèves en musique et danse
 - Conservatoire à Rayonnement Communal distant de 7,5 Km
- Achères : 19 469 habitants, 470 élèves en musique
 - Conservatoire à Rayonnement Communal distant de 8,5 Km
- Maisons-Laffitte : 23 215 habitants, 370 élèves en musique et théâtre
 - Conservatoire à Rayonnement Communal distant de 14 Km

TARIFS INTRA-MUROS <i>annuels 2014/15, en euros</i>	CONFLANS	HERBLAY	ACHERES	MAISONS-LAFFITTE
Cursus	de 94,5 à 675	de 87 à 772	337	de 488 à 814
Pratique collective	de 40 à 170	de 40 à 87	de 124 à 184	de 89 à 232
2^{ème} pratique collective		de 80 à 174		
Réduction	10% à partir du 2 ^{ème} enfant	10% à partir du 2 ^{ème} élève 15% à partir du 3 ^{ème} élève 20% à partir du 4 ^{ème} élève	10% à partir du 3 ^{ème} élève 20% à partir du 4 ^{ème} élève 25% à partir du 5 ^{ème} élève 5% supplémentaires après	-
Location instrument	de 34 à 240	156	Pas de location	256

TARIFS EXTRA-MUROS <i>annuels 2014/15, en euros</i>	CONFLANS	HERBLAY	ACHERES	MAISONS-LAFFITTE
Cursus	870	de 696 à 1125	496	de 636 à 1056
Pratique collective	220	100	de 190 à 268	de 115 à 302
Location instrument	300	-	-	308

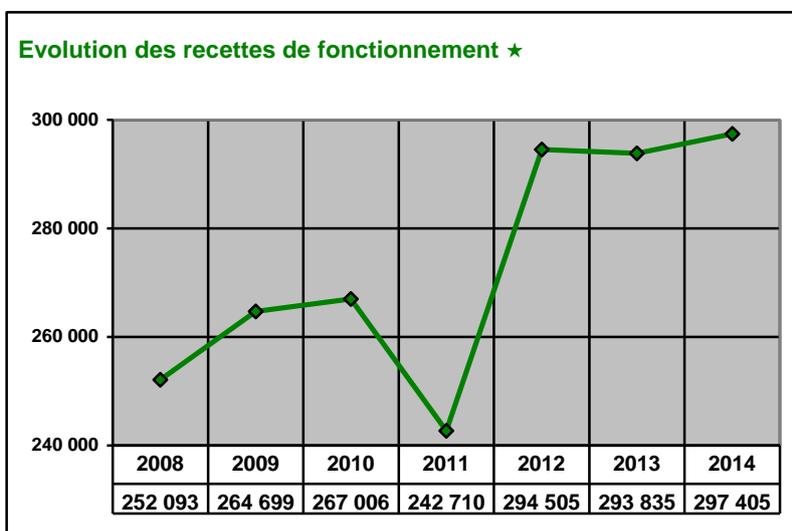
2.8. Les budgets

2.8.1. Fonctionnement

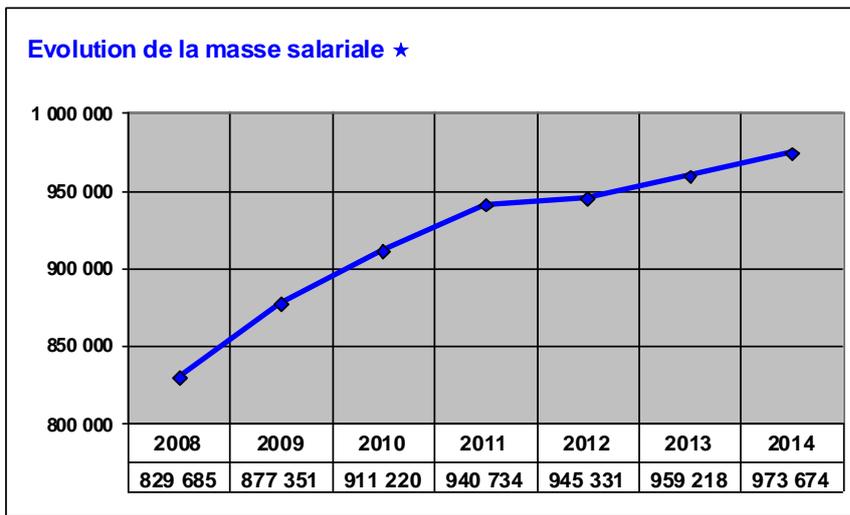


* Composition des dépenses	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dépenses Conservatoire antenne C36	16 640	8 992	9 235	10 082	14 896	10 567	5 931
Prestations actions handicap antenne X89	-	-	-	-	2 800	5 429	8 353

Depuis 2012, le Conservatoire mène des actions en faveur des personnes en situation de handicap. Par l'intermédiaire de l'association « Musique et handicap », l'établissement propose des séances de musicothérapie.



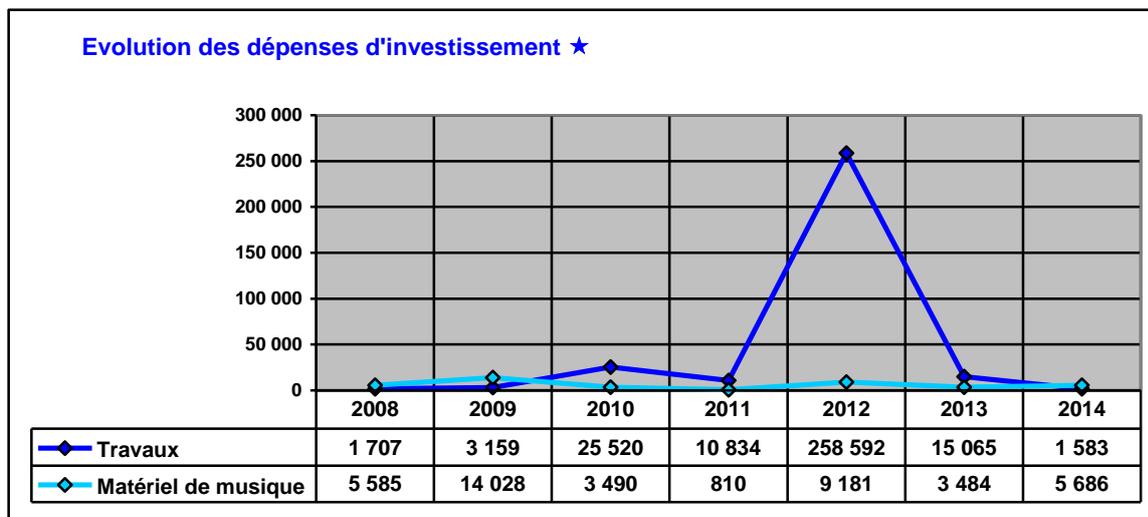
* Composition des recettes		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
antenne	C36	Cotisations familles nature 7062	201 829	211 956	215 943	191 901	241 749	237 376	239 965
		Locations instruments nature 7083	4 353	5 544	3 156	2 400	2 216	4 680	4 687
		Entrées concerts nature 7088	2 528	1 616	2 624	1 416	1 560	2 084	1 604
		Subvention département nature 7473	41 683	41 683	41 683	45 643	44 830	41 765	41 683
		Location salle DEBUSSY nature 752	1 700	3 900	3 600	1 350	1 650	3 300	3 550
	X89	Rétrib. actions handicap nature 7062	-	-	-	-	2 500	4 630	5 917



* Composition des dépenses RH	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Masse salariale réalisée	800 507	844 506	879 923	909 204	909 814	923 467	938 492
GUSO (concerts carte blanche)	4 269	6 265	1 200	8 802	9 688	9 694	13 263
Assurance du personnel	18 439	19 500	23 117	15 848	18 639	18 967	14 789
CNAS + visite médicale ¹	6 470	7 080	6 980	6 880	7 190	7 090	7 130

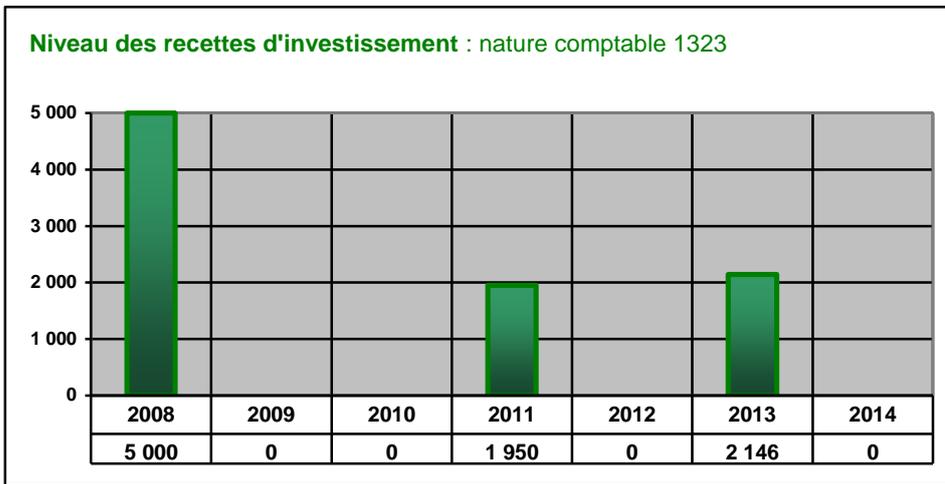
¹ CNAS : 210€ par professeur titulaire au moins à mi-temps. Visite médicale : 100€ par agent

2.8.2. Investissement

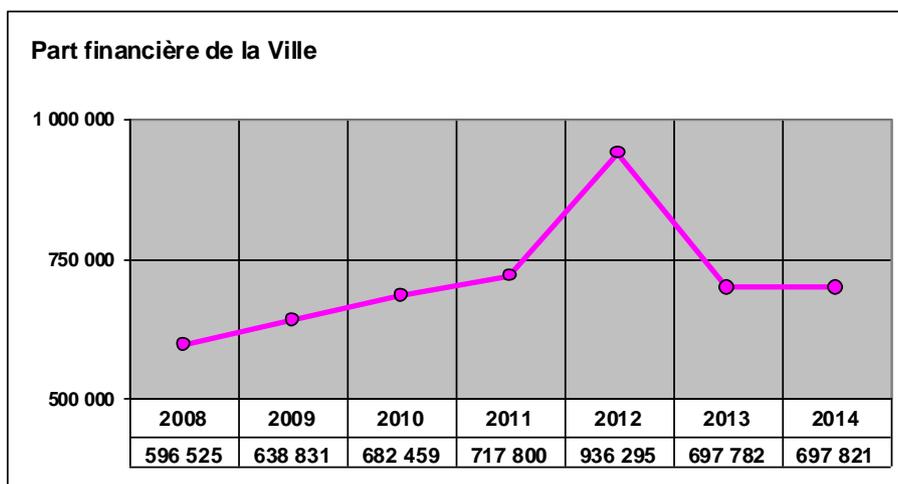
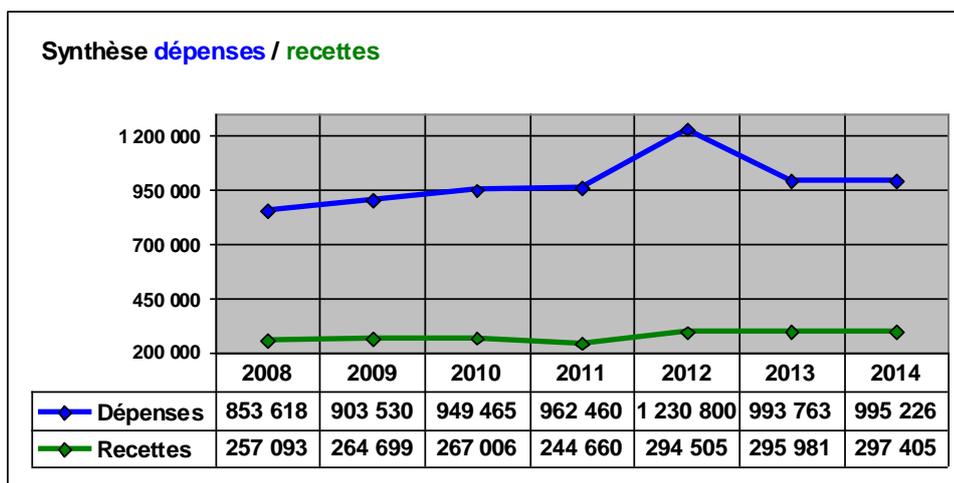


* Composition des dépenses antenne C36	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Travaux + frais d'études service 620 nature 21318 + 2031	737	0	21 600	10 834	233 950	10 278	0
Travaux en régie effectués par CTM serv. 200 nat. 21318	971	3 159	3 920	0	24 642	4 787	1 583
SOUS-TOTAL	1 708	3 159	25 520	10 834	258 592	15 065	1 583
Matériel de musique service 446 nature 2188	5 585	14 028	3 490	810	9 181	3 484	5 686
TOTAL	7 293	17 187	29 010	11 644	267 773	18 549	7 269

L'année 2012 à vu l'établissement se doter d'équipements destinés à favoriser l'accès des personnes porteuses de handicap : rampe d'accès, portes, ascenseur...



Les recettes d'investissement correspondent à la subvention allouée par le Conseil Général des Yvelines pour l'acquisition d'instruments. En 2014, malgré la demande de subvention effectuée, le CG n'a pas alloué de subvention à l'acquisition d'instruments.



II. Le diagnostic

Tous les constats établis dans le diagnostic trouveront des préconisations et des propositions dans le chapitre VI « Le projet d'établissement, une stratégie de changement ».

1. En matière de situation géographique

ATOUTS
<ul style="list-style-type: none">- Stationnement facilité par 1 parking réservé et des emplacements libres- Proche de la gare SNCF de Conflans-Sainte-Honorine : 15 minutes à pied- Bien desservi par les bus : N°11 et 17 et par le bus phone : 21 transports par semaine en 2014/15, 16 en 2013/14
FREINS
<ul style="list-style-type: none">- Signalétique insuffisante- Excentré et loin du quartier Fin d'Oise
Evolutions possibles
<ul style="list-style-type: none">- Améliorer la signalétique

2. En matière de locaux

ATOUTS
<ul style="list-style-type: none">- Bâtiments récents ou restaurés accessibles aux personnes à mobilité réduite- Cour intérieure utilisée par les enfants comme lieu de détente et hall B aménagé- Petit auditorium avec loges au sein du CRC
FREINS
<ul style="list-style-type: none">- 1 seule salle de cours insonorisée et certaines salles exigües- Pas d'accueil et pas de lisibilité sur le hall B
Evolutions possibles
<ul style="list-style-type: none">- Programmer l'insonorisation des salles C 106, C 108, C 109- Eclairage de la salle DEBUSSY à réviser : jeu de lumières et salle

3. En matière d'effectifs d'élèves

ATOUTS
<ul style="list-style-type: none">- Accueil des adultes- Accueil de personnes porteuses de handicap
FREINS
<ul style="list-style-type: none">- Capacité d'accueil le mercredi après-midi- Changement de rythmes scolaires : plus d'enfants le samedi matin
Evolutions possibles
<ul style="list-style-type: none">- Ouverture de nouvelles disciplines : théâtre et danse

4. En matière de fréquentation des manifestations

ATOUTS
<ul style="list-style-type: none">- Accès au théâtre de la Ville- Salle DEBUSSY adaptée aux petites formations- Cartes blanches de professeurs
FREINS
<ul style="list-style-type: none">- Public difficile à motiver
Evolutions possibles
<ul style="list-style-type: none">- Développer la communication dans la presse locale

5. En matière de personnel

ATOUPS
- Création d'un poste d'accueil logistique en janvier 2014
FREINS
- Difficulté pour solliciter les autres services les samedis et dimanches : manutention, événementiel
Evolutions possibles
- Se faire livrer les commandes internes de matériel - Faire appel au service événementiel pour la sonorisation du théâtre

6. En matière de tarifs

ATOUPS
- Lecture de la grille tarifaire facilitée avec les nouveaux tarifs - Tarifs éveil, classe découverte et pratiques collectives attractifs - Tarifs avantageux pour les familles à revenus modérés
FREINS
Evolutions possibles

7. En matière de budgets

ATOUPS
FREINS
- Très petits budgets
Evolutions possibles
- Equiper la salle DEBUSSY d'un écran - Acquérir du matériel d'enregistrement facilement utilisable par les professeurs - Acquérir du matériel de sonorisation portatif - Acquérir un tableau numérique pour les cours de FM

8. En matière de pédagogie

ATOUPS
- Cadre clair pour tous
FREINS
- Certains élèves en 1 ^{er} cycle 3 ^{ème} année ont 4 cours / semaine : instrument + FM + musique de chambre + orchestre
Evolutions possibles
- Communiquer et recruter pour les classes d'instruments rares mais indispensables : contrebasse, hautbois...

III. Le service public de la Culture

1. L'environnement territorial de l'enseignement artistique : vers une nouvelle gouvernance

Le 3 août 1795 fut publié le décret de fondation du Conservatoire de Paris. Chargé à l'origine de former des musiciens pour la Garde Nationale, l'Opéra et les Orchestres symphoniques de la capitale, l'enseignement dispensé privilégia la pratique instrumentale et vocale soliste avec la référence ultime de la perspective professionnelle. Sur ce modèle pédagogique, dans une logique républicaine, le développement d'établissement sur le territoire s'attacha à former l'élite des musiciens de la nation.

En 1806, l'école de musique de Douai est la première école en province à être reconnue de caractère national.

En 1884, quatre écoles sont érigées en succursales du Conservatoire de Paris et quinze sont nationalisées (Conservatoires Nationaux de Région). Les établissements classés sont répartis en trois catégories :

- Les Conservatoires Nationaux de Région (CNR)
- Les Écoles Municipales Agréées (EMA)
- Les Écoles Municipales (EM)

La loi de décentralisation du 22 juillet 1983 refond le statut de la Fonction Publique Territoriale avec pour corollaire une nouvelle gouvernance, de nouvelles missions pour les établissements et de nouvelles modalités de recrutement pour les enseignants et les directeurs.

Cependant, cette loi ne fait pas pour autant de la culture l'objet d'un transfert général vers les collectivités territoriales mais précise dans son article 63 : « les établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique relèvent de l'initiative et de la responsabilité des communes, des départements et des régions ».

Pris dans le paradoxe du modèle français d'enseignement artistique entre tradition de référence centralisée et prise en compte des exigences locales, la loi du 13 août 2004, dans son article 101, organise l'enseignement artistique en définissant les compétences respectives entre les collectivités territoriale et l'État : « les établissements d'enseignement artistique public de la musique, de la danse et de l'art dramatique dispensent un enseignement initial, sanctionné par des certificats d'études, qui assure l'éveil, l'initiation, puis l'acquisition des savoirs fondamentaux nécessaires à une pratique artistique autonome », l'État lui, « définit les qualifications exigées du personnel enseignant de ces établissements et assure l'évaluation de leurs activités ainsi que leur fonctionnement pédagogique ». Les communes organisent et financent les établissements chargés de l'enseignement initial, l'État définit les orientations pédagogiques au travers des schémas d'orientation pédagogique (2001/2004/2008), classe et contrôle les établissements.

De plus, l'État transfère par convention aux départements et aux régions les concours financiers qu'il accorde aux communes pour le fonctionnement des établissements.

Conformément au décret n° 2006-1248 du 12 octobre 2006 relatif au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique et à l'Arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères du classement, l'État procède au classement des établissements en trois catégories correspondant à leurs missions et à leur rayonnement :

- Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)
- Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)
- Conservatoire à Rayonnement Communal ou Intercommunal (CRR ou CRI)

Le territoire national compte :

- 44 CRR dont 2 CNSM (Conservatoire National Supérieur de Musique)
- 104 CRD
- 323 CRR ou CRI

Pour chacune de ces catégories est défini un niveau de formation :

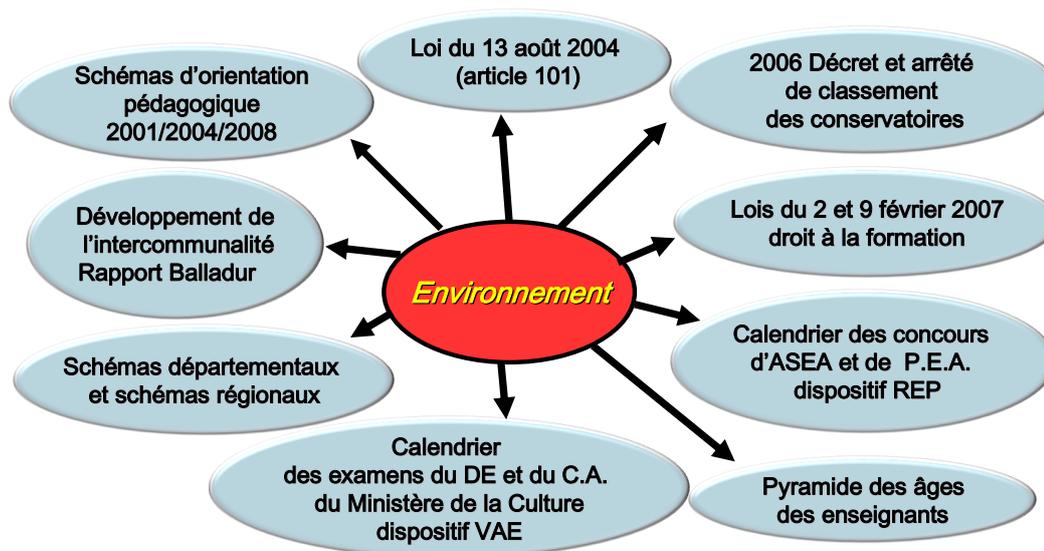
- Pour les CRR : l'enseignement supérieur débouche sur des diplômes nationaux supérieurs professionnels
- Pour les CRD : un cursus d'orientation professionnelle débouche sur un diplôme d'orientation professionnelle
- Pour les CRR et CRI : l'enseignement initial : de l'éveil au 3^{ème} cycle sanctionné par un certificat d'études musicales, chorégraphiques ou théâtrales

Par ailleurs, le territoire national compte 9 Pôles Supérieurs d'enseignement

Le Conservatoire de Conflans fait partie des 449 établissements classés à proposer un enseignement des 1^{ers} et 2^{èmes} cycles en Musique, et des 454 à proposer le 3^{ème} cycle de formation à la pratique amateur.

De plus, l'État assure une démarche d'observation, d'analyse et de prospective pour l'enseignement artistique (le DEPS est le service d'études en socio-économie de la culture et le service statistique ministériel) offre une démarche de conseil et de ressources (Cité de la musique et Centre national de la danse) et assure l'organisation et la délivrance des diplômes pédagogiques et artistiques (Direction Générale de la Création Artistique).

1.1. L'évolution de l'environnement territorial de l'enseignement artistique aujourd'hui



1.2. L'articulation avec les politiques culturelles

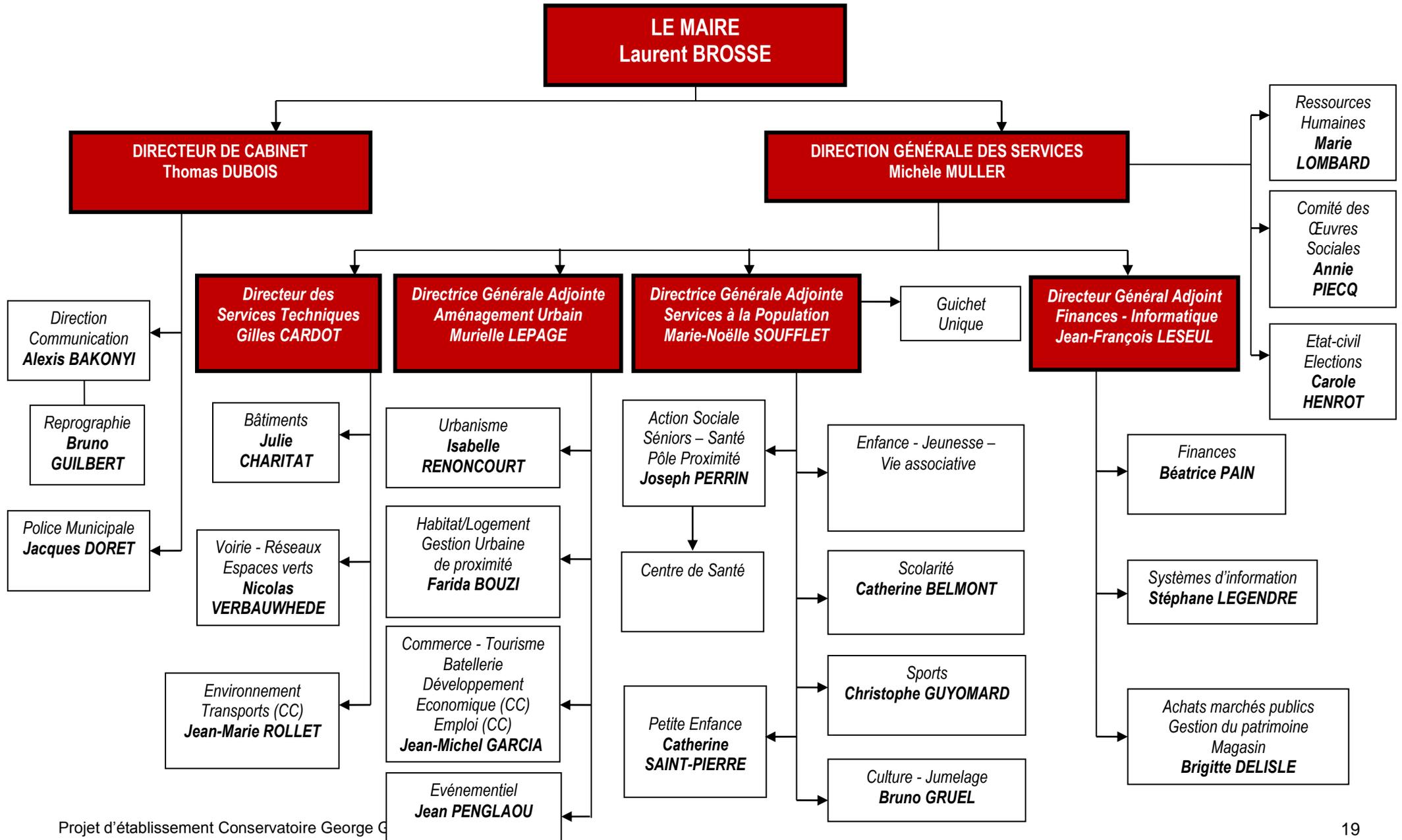
En 1972, les enseignements artistiques, la création, la diffusion et la conservation, rassemblés dans le spectacle vivant, sont placés sous la tutelle du ministère de la Culture. Cette compétence globale a comme effet d'établir un lien fort entre l'enseignement artistique et le développement culturel de la société plus concrètement lors du rattachement des enseignements artistiques et de leurs professionnels à la création de la fonction publique territoriale le 24 janvier 1984. On notera que la filière culturelle apparaît au Journal Officiel le 2 septembre 1991.

De tradition centenaire, les Conservatoires sont des lieux de formation et d'enseignement. Appelant à démocratiser leur accès, les schémas d'orientation pédagogique du ministère leur inscrivent des missions d'action culturelle et affirment leur rôle de service public au service de la collectivité.

En janvier 2010, la Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et du Spectacle (DMDTS) est transformée en Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) qui s'organise par fonction (pratiques, enseignements artistiques, enseignements supérieurs et formation professionnelle, création...) et non plus par domaine spécialisé. Progressivement, les modalités de développement, de formation, de qualification et d'évaluation deviennent les mêmes pour tous les domaines. Les établissements classés doivent développer des actions pluridisciplinaires. De plus, en raison du développement des nouveaux médias, l'évolution du contexte culturel conduit à des expressions artistiques transdisciplinaires.

Cependant, depuis la première loi de décentralisation, les collectivités territoriales inscrivent des objectifs culturels dans leurs politiques générales et se substituent progressivement aux responsabilités du ministère car toutes ces prescriptions étatiques sont confrontées à la problématique du financement que n'assure plus l'État.

2. L'organigramme des services municipaux



2.1. Le service Culture de la Ville

Le service Culture comporte quatre secteurs :

- Le Musée de la batellerie et des voies navigables : musée labélisée « musée de France » et placé sous le contrôle scientifique de l'Etat, c'est un musée à vocation nationale,
- La Médiathèque « Blaise- Cendrars » : service public ouvert à tous les habitants, lieu d'accès à la connaissance et à l'information, ses collections et beaucoup de ses services sont accessibles gratuitement. Elle met en valeur le fonds grâce à des actions et à une médiation culturelle,
- Les Archives-Documentation : ce secteur est la mémoire de la ville. Il contient le patrimoine écrit et constitue le témoignage direct de son histoire. La documentation est traitée et diffusée auprès des élus et services municipaux,
- Le Conservatoire « Georges Gershwin » : il a pour vocation d'accompagner les élèves artistes de tous âges vers une pratique amateur riche et autonome.

La gestion d'autres structures, telles que le théâtre Simone-Signoret, le Ciné-Ville, l'office de tourisme et la maison des jeunes, est déléguée à des associations dans le cadre de conventions.

Un grand nombre d'associations couvre la plupart des domaines artistiques.

Le service Culture propose des événements dans la ville : le pardon de la batellerie, les scènes d'été au parc du Prieuré, la fête Nationale, les journées du patrimoine, le soutien au festival « jazz en ville » et expositions, marché de l'art...

Il conduit les projets et les actions concernant l'identité culturelle, principalement sur les domaines liés à la valorisation du patrimoine historique et au développement touristique.

Les équipements culturels participent à l'apprentissage et à la connaissance des habitants et ses responsables sont soucieux d'adapter leur fonctionnement à l'évolution des pratiques culturelles.

3. L'identité culturelle à Conflans

Conflans-Sainte-Honorine est née de la rencontre entre la Seine et l'Oise ; elle en tire son identité. Cette confluence lui a permis de se construire autour de la voie d'eau dès les temps anciens, se développer au moyen âge avec le pèlerinage de la sainte martyre et le droit de péage sur le fleuve. Avec la révolution industrielle, elle acquiert son nom de capitale de la batellerie au XIX^e siècle.

Aujourd'hui, afin d'affirmer et de conforter cette identité culturelle, la ville de Conflans souhaite rétablir un lien étroit avec la voie d'eau et sa légitimité de ville fluviale, porte d'entrée des Yvelines. Elle veut s'engager à développer le sentiment d'appartenance de sa population à une cité où il fait bon vivre.

Dans cette optique, la population et les artistes Conflanais sont amenés à devenir les « Ambassadeurs du Fleuve », de façon à contribuer à valoriser l'image de leur ville à l'extérieur. La politique culturelle se veut représentative de cette identité et faire revivre pour les habitants « l'âme du fleuve ».

3.1. Les orientations de développement culturel à Conflans

➤ Valoriser le potentiel patrimonial et développer le tourisme

➤ Soutenir les artistes locaux

➤ Connaître les publics, les informer et les accueillir

➤ Mettre en place un nouveau schéma culturel

3.2. Les valeurs du Conservatoire George Gershwin

Le Conservatoire a pour vocation d'accompagner des élèves artistes de tous âges vers une pratique artistique amateur riche et autonome ou, pour certains, vers une formation plus poussée au sein d'un Conservatoire à Rayonnement Départemental, Régional ou National.

Son action s'articule autour de 4 valeurs fondamentales :

1. L'autonomie
2. La créativité
3. L'écoute de l'autre et le jeu collectif
4. L'insertion dans la cité et l'ouverture vers tous les publics

Les moyens de son action sont :

- L'enseignement de toutes les esthétiques et pratiques musicales par la mise en œuvre de pédagogies adaptées et intégrées à la production artistique.
- Une collaboration étroite avec l'Education Nationale par le développement de projets diversifiés et de qualité dans les groupes scolaires.
- La diffusion et l'intégration du Conservatoire dans le réseau artistique culturel local.
- Une démarche d'action culturelle en lien avec les acteurs associatifs de la ville.

3.3. Les missions du Conservatoire de Conflans

Depuis sa création, le Conservatoire concentre ses moyens en direction des missions essentielles confiées aux établissements d'enseignement artistique spécialisé :

- L'enseignement artistique spécialisé : apprentissage instrumental, chant, formation musicale, pratiques artistiques collectives.
- L'éducation artistique en collaboration avec l'Education Nationale et les établissements d'enseignement scolaire : proposer des interventions en milieu scolaire avec des agents qualifiés, offrir des concerts en direction des classes de la ville.
- L'accompagnement et le développement des pratiques artistiques des amateurs : tissage de liens entre les projets de l'école et le réseau amateur local, mise à disposition de lieux de répétition, organisation d'événements dédiés à la pratique artistique et culturelle des amateurs.
- La sensibilisation, la diversification, le développement des publics et la participation à la vie culturelle locale : la diffusion des productions liées à l'activité pédagogique de l'établissement, l'accueil d'artistes, les relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels locaux et les organismes de création et de diffusion régionaux.

3.4. Les autres structures d'enseignement de la musique, du théâtre et de la danse sur Conflans

STRUCTURE	MUSIQUE	THEATRE	DANSE
Chœur Mixte du Confluent	Chorale adultes		
Comité de quartier du vieux Conflans	Chorale adultes		
	Guitare		
Destination Demain	Chorale adultes	Théâtre adultes	
MJC	Guitares acoustique, électrique	Théâtre 12-17 ans	Modern' jazz, zumba
	Stell drum / Kaducia		
Unis-sons	Batterie, Cor, Chant, Flûte traversière, Guitare, Piano, violoncelle		
Studio 48			Danse de salon, salsa, rock swing, west coast, modern'jazz, zumba, street dance, jazz dance, danse indienne, claquettes, danse orientale, bachata, forro, capoeira, rock acrobatique, danse classique
Danse flow Tango Africain-Zumba			tango africain, zumba
Les nébuleuses			Danse classique
USC section danse			Danse de salon, modern' jazz
Compagnia argentina			Tango

IV. L'organisation pédagogique des enseignements

En conformité avec les schémas d'orientation pédagogique du ministère de la Culture et de la Communication, deux parcours, l'un diplômant l'autre non diplômant établissent un équilibre entre initiatives, innovations et respect des textes référents. Les différents parcours sont conçus pour préserver la souplesse nécessaire à l'accueil d'un large public.

Les études du parcours diplômant sont organisées sous forme de cursus composés de 3 cycles précédés d'un pré-cycle pour l'éveil et l'initiation. Différents diplômes seront décernés en fonction des étapes franchies :

- Certificat de fin de cycle I *dit Certificat initial*
- Brevet d'Études Musicales
- Certificat d'Études Musicales

Délivrés dans le cadre de la formation à la pratique amateur, le Certificat d'Études Musicales (CEM) est le plus haut diplôme délivré par le Conservatoire George GERSHWIN. Il est reconnu par le Ministère Français de la Culture et de la Communication mais n'est pas homologué comme un diplôme d'enseignement supérieur.

Le parcours non diplômant est proposé aux adultes. Ce parcours ne fait pas l'objet d'évaluation.

1. Les cursus d'études : une volonté de globalisation de la formation de l'artiste

Les études musicales sont organisées en trois cycles d'une durée moyenne de trois à cinq ans. Chaque cycle se compose de trois modules. L'élève choisit une dominante à laquelle s'adjoignent deux compléments obligatoires. Chaque module compte pour une Unité de Valeur (U.V.). L'obtention des trois U.V. du cycle permet le passage dans le cycle supérieur.

Les guides de l'élève « Je suis en 1^{er} cycle », « Je suis en 2^{ème} cycle » et « Je suis en 3^{ème} cycle » sont présentés dans l'annexe de la page 3 à la page 13.

Le **1^{er} cycle** doit conforter l'engagement dans sa pratique, développer la construction d'une motivation, d'une méthode ainsi qu'une constitution des bases de pratiques et de culture.

Le cycle doit permettre :

- Le développement de la motivation, de la curiosité musicale et le goût de l'interprétation,
- Une amorce de savoir faire instrumental individuels et collectifs : acquisition des premiers réflexes fondés sur la qualité du geste, de la lecture, de l'écoute des autres dans la pratique collective,
- L'acquisition des bases musicales grâce : au développement de l'écoute et de la mémoire, à la mise en relation de l'approche sensorielle et corporelle des différents éléments de l'expression musicale avec le vocabulaire spécifique, à la diversité des répertoires abordés,
- Un premier accès aux différents langages musicaux.

Le **2^{ème} cycle** développe le sens artistique personnel grâce à l'appropriation d'un langage et l'acquisition d'une pratique autonome.

Le cycle doit permettre :

- L'acquisition d'une méthode de travail permettant la prise d'initiatives et le développement du sens critique,
- L'aisance de la lecture de partitions de moyenne difficulté,
- La pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble,
- La découverte et l'exploitation des principales possibilités de l'instrument,
- La maîtrise de l'interprétation d'œuvres de difficulté moyenne et de répertoire diversifiés alliant écoute, aisance corporelle et sens musical,
- La prise de conscience des langages musicaux.

Le **3^{ème} cycle** permet de développer un projet artistique personnel afin d'accéder à une pratique personnelle en amateur.

Le cycle doit permettre :

- L'approfondissement de la technique instrumentale permettant une interprétation convaincante,
- La maîtrise des bases de l'interprétation selon les principaux styles,
- Une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux,
- La capacité à opérer des choix techniques et musicaux qui permettent d'expliquer les options d'interprétation,
- La capacité à construire un programme de façon autonome,
- La capacité à s'intégrer dans un groupe, savoir gérer une répétition,
- La maîtrise de l'improvisation dans le style musical de son choix,
- La mise en place des dispositifs musicaux sans faire appel à l'écrit,
- L'aptitude à analyser une partition en vue d'une interprétation,
- L'ouverture à d'autres cultures, fonction de la musique au sein d'un groupe social, esthétique, modes de construction de la pensée musicale.

2. L'évaluation des élèves, les examens, les jurys

L'évaluation, outil pédagogique essentiel, permettra de guider l'élève tout au long de sa scolarité. Elle constitue également un point de repère et d'information pour les familles et à ce titre suscite un dialogue régulier entre l'élève, les parents, le professeur et la direction notamment lors des rencontres parents/professeurs de la semaine banalisée.

Organisée en cycles, l'obtention des diplômes est soumise à la réussite de modules appelés Unités de Valeurs (U.V.).

En **1^{er} cycle**, l'obtention du Certificat de fin de cycle I est conditionnée au passage et à la réussite de trois U.V. :

- U.V. de musique de chambre
- U.V. de Formation Musicale
- U.V. de dominante instrumentale

En **2^{ème} cycle** l'obtention du Brevet d'Études Musicales est conditionnée au passage et à la réussite de trois U.V. :

- U.V. de musique de chambre
- U.V. de Formation Musicale
- U.V. de dominante instrumentale

En **3^{ème} cycle** l'obtention du Certificat d'Études Musicales est conditionnée au passage et à la réussite de trois U.V. :

- U.V. de musique de chambre
- U.V. sur projet spécifique
- U.V. de dominante instrumentale

Les évaluations de milieu de cycles et les U.V. de musique de chambre se tiendront devant un jury composé d'au moins un enseignant du Conservatoire. Prenant en compte le contrôle continu, une concertation entre le professeur et la direction établira la récompense.

L'U.V. de dominante instrumentale du 1^{er} cycle se tiendra devant un jury extérieur avec au moins un spécialiste pour chaque discipline présentée.

Afin de confronter sa pratique au niveau départemental et visant à faire se rencontrer les élèves autour d'un programme commun, les U.V. de dominante instrumentale des 2^{èmes} et 3^{èmes} cycles seront présentées à l'Union des Conservatoires et des Ecoles de Musique des Yvelines (UCEM 78). Par ailleurs, le passage de l'évaluation de milieu de cycle 2 à l'UCEM 78 sera encouragé.

Encadrées par des jurys professionnels diplômés, les évaluations départementales déterminent une récompense d'Unité de Valeur instrumentale qui est ensuite intégrée par le Conservatoire pour valider l'U.V. de dominante instrumentale.

L'ensemble des appréciations sera consigné dans un dossier de l'élève par un collectif d'enseignants (discipline instrumentale, formation musicale, pratique collective) apportant un regard objectif et global sur un ensemble de notions acquises ou non, ce qui permettra d'affiner le parcours de chacun.

Le formulaire d'évaluation est présenté dans l'annexe page 14, le formulaire d'auto-évaluation page 15.

Les dossiers des élèves pourront être consultés sur le site IMUSE, avec un code d'accès pour les enseignants et, à terme pour les usagers.

3. Les pratiques collectives

Placées au cœur du projet pédagogique développé au sein du Conservatoire, les pratiques collectives de la musique sont à considérer comme de véritables dénominateurs communs de l'ensemble des disciplines instrumentales.

Elles représentent autant d'occasions privilégiées pour l'élève de s'épanouir et d'enrichir son parcours, contribuant au développement de sa curiosité et à la construction de sa motivation.

Sur le plan de la formation du musicien, jouer à plusieurs implique des règles communes relatives à une vie de groupe, prenant en compte la notion de respect et d'écoute de l'autre, tout en permettant à chacun de partager sa passion à travers de multiples expériences.

ENSEMBLE PLURI-DISCIPLINAIRE	NIVEAU	DUREE HEBDOMADAIRE
Orchestre à cordes	Cycle II et adultes	1 heure 30
Orchestre à cordes juniors	Cycle I 3ème 4ème année	1 heure
Petits archets	Cycle I 1ère et 2ème année	1 heure
Harmonie	Cycle II et adultes	1 heure 30
Harmonie junior	Cycle I	1 heure
Ensemble sax jazz	Cycle II et adultes	1 heure 30
Ateliers jazz et musiques actuelles	Cycle I, cycle II et adultes	1 heure 30
Musique de chambre	Cycle I et II	30 minutes
ENSEMBLE DE CLASSE	NIVEAU	DUREE HEBDOMADAIRE
Chant chorale cours de FM	Cycle I et II	30 minutes
Ensemble de guitares	Cycle I et II	1 heure 30
Ensemble vocal	Cycle I et II et adultes	
Opérette	Adultes	

V. Les partenariats

1. Les interventions en milieu scolaire

En lien avec la Conseillère Pédagogique en éducation musicale de la circonscription de Conflans, le Conservatoire propose des présentations d'instruments aux scolaires. Pour la saison 2014/2015, 20 classes de la petite section au CM2 ont assisté à ces actions.

Ces interventions font naître le désir d'écouter et de pratiquer avec une grande disponibilité d'esprit en transmettant les notions essentielles pour l'acquisition d'un sens critique.

Ces interventions prennent deux formes : les professeurs des établissements d'enseignement artistique se déplacent dans les écoles ou ce sont les instituteurs qui emmènent les enfants au sein du Conservatoire.

2. L'adhésion à des réseaux

Agir au sein d'un réseau permet l'autoformation entre les membres, le renforcement de la solidarité et de la concertation, la mise en débat des enjeux liés aux pratiques artistiques, l'émergence des besoins des personnels enseignants pour participer à l'adaptation des politiques publiques.

Le Conservatoire est adhérent à :

- L'UCEM 78, Union des Conservatoires et des Ecoles de Musique des Yvelines :

Cette association, à vocation fédératrice, outre la gestion d'une bourse de l'emploi, l'organisation d'évaluations interdépartementales communes, et l'organisation d'activités de formation et de diffusion à travers son orchestre OSY (Orchestre Symphonique des Yvelines) promeut aussi des actions pédagogiques et artistiques pluriannuelles.

3. L'association « Chœur Mixte du Confluent »

Constitué en association en 1962, le Chœur Mixte du Confluent rassemble aujourd'hui une soixantaine de choristes qui se produisent à Conflans mais aussi en Belgique, Allemagne, Angleterre. Le C.M.C. s'est donné pour double vocation de favoriser une véritable « Culture populaire » et de sensibiliser l'auditoire à certaines grandes causes ou problèmes humains.

Le C.M.C répète une fois par semaine au conservatoire de Conflans.

4. L'association « Destination Demain »

Fondée en 1993, l'association propose à près de 800 adhérents des activités culturelles : chorale, atelier théâtre, cours d'allemand, sorties...mais aussi de nombreuses activités sportives.

L'activité chorale est dispensée une fois par semaine au Conservatoire de Conflans.

5. L'association « Jazz au Confluent »

L'association, qui comptabilise 200 adhérents, a vu le jour en 2002 pour créer un club de jazz à Conflans et, au-delà, promouvoir le jazz en créant des ouvertures vers la peinture, la photo, le cinéma et la danse.

Une vingtaine de bénévoles organise une quinzaine de concerts par an dont le festival « Jazz en ville ». Les concerts ont principalement lieu au Conservatoire de Conflans.

6. L'association « Musique's »

Créée en 1973, initialement en association de parents d'élèves de l'école de musique de Conflans, l'association Musique's est aujourd'hui ouverte à tous et regroupe 150 passionnés de musique.

Elle a pour but de soutenir les activités du Conservatoire et prend part à l'organisation de diverses manifestations tels les concerts : des restos du cœur, de la nouvelle année, du téléthon... mais aussi à l'organisation des déplacements des orchestres du Conservatoire lors d'échanges avec les villes jumelées.

L'association Musique's loue des instruments de musique aux élèves du Conservatoire, organise des sorties pour assister à des concerts dans les plus grandes salles parisiennes et propose des réductions sur les retransmissions d'Opéras en direct au cinéma Pathé de Conflans.

7. L'association « Musique & Handicap 78 »

L'Association travaille dans 40 établissements spécialisés du 78 et du 92, ce qui représente 74 ateliers.

Musique & Handicap 78 doit répondre à des besoins et des demandes diversifiés pour s'adapter à l'importance et à la complexité du handicap. Cette perspective la conduit à rencontrer de nouveaux partenaires culturels, médico-sociaux, éducatifs avec lesquels elle établit des projets concertés.

Parallèlement, Musique & Handicap 78 s'ouvre vers les structures ordinaires de loisirs dans le but de favoriser l'accueil et l'intégration des personnes handicapées.

L'association intervient une fois par semaine au Conservatoire de Conflans pour 4 ateliers comptant au total 26 personnes.

8. Prêts de salles aux associations

TARIFICATION SALLE DE CONCERT DEBUSSY		
Destination	Salle nue	Location piano
Co-production avec le Conservatoire	Gratuit	Gratuit
Diffusion musicale	300 €	150 €
Ecoles sous statut associatif	400 €	150 €
Autres	500 €	150 €

Les tarifs ont fait l'objet d'une Décision Municipale datée du 3 juin 2011. Cf. annexe page 72.

Programme 2013/2014 :

	DATE	SALLE	HEURE	ASSOCIATION	ACTIVITE
Occasionnel	Samedi 05/10	DEBUSSY	20h30	Production du Sillon et CG	Spectacle théâtre
	Samedi 16/11	DEBUSSY	20h30	Jazz au Confluent et Chanson dans la ville	Jeanne GATTAUD et Quartet Extremis Clotilde RULLAUD
	Samedi 18/01	DEBUSSY	20h30	Jazz au Confluent	Quartet Frédéric CHAPPERON
	Samedi 08/02	DEBUSSY	20h30	Jazz au Confluent	Trio de Takahiro SHIMIZU
	Samedi 08/03	DEBUSSY	20h30	Jazz au Confluent	DREISAM Trio de Nora KAMM
	Vendredi 21/03	DEBUSSY	14h	Troupe de théâtre du Chaos	« Un peu de brume dans la tête »
	Dimanche 30/03	DEBUSSY	17h	Jazz au Confluent	Ballou CANTA
	Samedi 05/04	DEBUSSY	20h30	Jazz au Confluent	Trio du Thierry MAILLARD
	Samedi 17/05	DEBUSSY	20h30	Jazz au Confluent	Quartet de Macha GHARIBIAN
	Samedi 31/05	DEBUSSY	20h30	Destination Demain	Pièce de théâtre
Dimanche 01/06	DEBUSSY	17h	Destination Demain	Pièce de théâtre	
Régulier	Mardis	DEBUSSY	14h à 16h	Destination demain	Chorale
	Mardis	C 206	14h à 17h30	Musique et handicap	Atelier musicothérapie
	Mardis	DEBUSSY, A 01, A 02, B 03	20h à 23h	Chœur Mixte du Confluent	Chorale
	Jeudis	A 02	10h à 12h	Destination demain	Cours allemand
	Vendredis	A 02	10h à 12h	Destination demain	Cours allemand
Vendredis	C 206	10h à 12h	CMP	Atelier musicothérapie	

VI. Le projet d'établissement, une stratégie de changement

1. Le Conservatoire George GERSHWIN classé Conservatoire à Rayonnement Communal

En 1984, l'école de musique de Conflans obtient l'agrément du ministère de la Culture dans la catégorie « école de musique agréée ». Par le décret n° 2006-1248 du 12 octobre 2006 relatif au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique, l'établissement a été classé dans la catégorie « Conservatoire à Rayonnement Communal ». Ce classement est accordé pour une durée de sept ans à compter de la notification, par le ministre chargé de la Culture, de la décision de classement ou de renouvellement du classement à la collectivité territoriale ou au groupement de collectivités responsable.

Une demande de dossier de renouvellement de classement va être faite par Monsieur le Maire auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le Conservatoire doit transmettre au préfet de Région ledit dossier étayé des éléments permettant la reconduction du classement avant le 31 décembre 2015.

2. Les étapes

2.1. La phase de lancement aboutissant à un état des lieux

- Décembre 2014 : identification du projet politique
- 1^{ère} quinzaine de janvier : réunion de lancement
- A partir de la 2^{ème} quinzaine de janvier 2015 : mise en place des concertations
- Mai 2015 : première monture du projet d'établissement
- Juin 2015 : validation du projet d'établissement en Conseil Municipal
- Juillet 2015 : transmission du dossier de renouvellement de classement à la DRAC Ile de France

2.2. Les personnes sollicitées pour la production du projet

- Élus
- Direction Générale des Services
- Direction de la Culture
- Équipe pédagogique du Conservatoire
- Équipe administrative du Conservatoire

3.1. Axe 1 : « Enseignement artistique et management »

A- L'organisation pédagogique

1) Coursus d'enseignement

Les études au Conservatoire ont été conçues et organisées selon le dernier schéma national d'orientation pédagogique du ministère de la Culture de 2008 : « Les cursus proposés sont désormais conçus pour préserver la souplesse nécessaire à l'accueil d'un large public : les cursus diplômants complets suivis en temps limités coexistent avec des parcours non diplômants pour adultes. On cherche à mieux tenir compte des spécificités des apprentissages et des pratiques à différentes étapes de la vie, notamment concernant l'accueil des adolescents et des adultes ». Cf. *annexe page 1*.

2) L'organisation pédagogique

Un tableau récapitulatif des étapes, évaluations et présentant les diplômes a été mis en place et distribué aux élèves. Cf. *annexe page 2*.

B- Le pilotage et l'organisation

1) Les instances de concertation

a) Le conseil d'établissement

Instance de consultation et de proposition, le conseil d'établissement se prononce sur les textes cadres et le projet d'établissement ; il soutient et suit l'action et les initiatives de l'établissement. Composé de l'adjointe au Maire chargée de la culture, de la Directrice Générale des Services, de la Directrice Générale adjointe, du Directeur du service Culture, du Directeur du Conservatoire, un représentant des professeurs, il se réunit une fois par an.

b) Le conseil pédagogique

Instance de réflexion, le conseil pédagogique veille à impulser la recherche et l'innovation pédagogiques, l'émergence et le suivi de projets. Tout en favorisant le débat, le foisonnement et la circulation des idées, il assure un rôle de communication interne, de coordination et de relais. Composé du Directeur du Conservatoire et des représentants de l'équipe pédagogique (les coordinateurs de département), il se rassemble une fois par trimestre.

c) Les réunions de département

Chaque département est animé par un « coordinateur ». Celui-ci assure un rôle de relais, organise les réunions, rencontres, informe la direction et l'équipe pédagogique des travaux en cours et des réalisations à programmer.

2) Le planning annuel des réunions du CRC

Afin de proposer une lisibilité de l'organisation des différents organes de concertation, un planning annuel des réunions sera mis en place dès la rentrée 2015/16. Cf. *annexe page 16*.

3) Le rapport d'activité 2013/14

Depuis la réunion de fin d'année scolaire 2012/13, un rapport d'activité a été présenté et distribué à l'ensemble de l'équipe du Conservatoire. Cf. *annexe page 17*.

4) Le modèle de convention de mise à disposition de locaux

Les associations bénéficiant de prêt de locaux doivent signer une convention de prêt avec la mairie. Cf. *annexe page 55*.

5) Le modèle d'une convention de location d'instrument

Une nouvelle convention, validée par un service juridique, sera proposée aux usagers à la rentrée 2015/2016 Cf. *annexe page 58*.

6) Les plages horaires d'accueil des publics et d'ouverture du secrétariat

Depuis l'arrivée d'un agent supplémentaire pour assurer l'accueil du Conservatoire, l'établissement propose un accueil physique durant l'intégralité de l'ouverture de l'établissement. Cf. annexe page 61.

LE PILOTAGE ET L'ORGANISATION	
Ce qui est fait	
- Remise d'un rapport d'activité. Elaboration des modèles de conventions. Définition des plages horaires d'ouverture de l'établissement et du secrétariat	
Ce qu'il reste à faire	Echéancier
- Elaboration d'un planning annuel de réunions	Septembre 2015
- Organiser élection représentant des professeurs	
- Mettre en place le conseil d'établissement, le conseil pédagogique et les réunions de département	

7) L'amplitude d'ouverture de l'établissement

Pour les nouvelles inscriptions, l'établissement sera ouvert dès le mardi de la dernière semaine du mois d'août.

Les cours reprendront la seconde semaine de la rentrée scolaire et se termineront le samedi de la dernière semaine, avant les grandes vacances scolaires.

C- La gestion des ressources humaines

1) La dissociation des activités pédagogiques des activités artistiques

Il est nécessaire d'identifier le moment où l'enseignant est dans une posture d'artiste distincte de sa mission statutaire et le moment où, bien que sur scène, l'enseignant reste enseignant. Dans le cas d'un enseignant sur scène avec des élèves : il s'agit d'une continuation de l'activité statutaire, ne donnant pas lieu à une rémunération supplémentaire. Dans le cas des enseignants en posture d'artiste : une rémunération, non faite d'heures supplémentaires ni de décharge d'activité, est versée par l'intermédiaire du Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO).

- a) Situation qui reste dans le cadre pédagogique Cf. annexe page 62
- b) Cas des enseignants en posture d'artiste Cf. annexe page 62
- c) Délibération validée en Conseil Municipal Cf. annexe page 73

2) L'organigramme

L'organigramme est composé de deux parties représentatives des missions et activités. Cf. annexe page 63

- Administration
- Enseignement

3) Les départements pédagogiques

Les enseignements sont regroupés dans cinq départements. Chacun des départements est organisé et ordonné par un professeur « coordinateur de département ».

➤ **Département pratiques collectives**

Composé de : Orchestres : orchestre symphonique, orchestre à cordes juniors, petits archets, harmonie, harmonie junior. Chants : opérette, ensemble vocal. Musiques actuelles : batterie, chant – musiques actuelles, guitare électrique, atelier jazz. Ensembles instrumentaux : Guitare, sax jazz

➤ **Département cordes**

Composé de : alto, violon, violoncelle, guitare, harpe.

➤ **Département vents**

Composé de : clarinette, cor, trombone, tuba, saxophone, trompette, flûte traversière.

➤ **Département claviers**

Composé de : percussions, piano.

➤ **Département FM / chant / éveil**

Composé de : technique vocale, formation musicale, éveil, classe découverte.

4) Fiches de poste des agents administratifs

- a) Directeur Cf. annexe page 64
- b) Administratrice Cf. annexe page 66
- c) Secrétariat, accueil et logistique Cf. annexe page 68

5) Fiches de poste des enseignants

- a) Professeur d'Enseignement Artistique (PEA) Cf. annexe page 70
- b) Assistant Territoriaux d'Enseignement Artistique (ATEA)
Cf. annexe page 71

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Ce qui est fait	
- Préparation des documents concernant la dissociation des activités pédagogiques des activités artistiques, délibération en CM des cachets des artistes (nov. 2013), l'organigramme, l'organisation des départements, les fiches de postes	
Ce qu'il reste à faire	Echéancier
- Travailler fiche de poste coordinateur de département avec l'équipe pédagogique	- 1 ^{er} trimestre de l'année 2015/2016

D- La communication

Afin de projeter une image cohérente de nos activités et de définir un axe de communication auprès de nos usagers et des publics, un périmètre graphique doit être décidé.

Le livret d'accueil comprenant l'ensemble des informations nécessaires (cursus complet, tarifs, renseignements pratiques...) sera mis en place, et distribué lors des inscriptions.

Notre future charte graphique pourra distinguer la communication interne et externe, par exemple :

Charte graphique interne

- Présentation saison
- Affiche audition : classe de ...

Charte graphique externe

- Affiche spectacle : Concert
- Invitation : concert

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHANCIER
Proposer nos activités sur un site internet	Utiliser les moyens de communication actuels	Informé un nouveau public	Créer un site internet 20 000 €	Informatique Communication	Septembre 2017
Communiquer un document de promotion	Toucher un large public	Nouvelles inscriptions	Envoyer une brochure aux foyers de la commune Conception service com. Impression : en interne à la ville Envoi : en interne à la ville	Communication	Septembre 2016
Créer une banque de visuels	Valoriser le travail des élèves et des professeurs	Promouvoir le travail des élèves	Informé, centraliser et suivre en lien avec le service communication Préparer un droit à l'image requête sur inscription des élèves		A partir de septembre 2015
Créer un livret d'accueil	Pour mieux informer les familles et les élèves	Meilleure connaissance de l'établissement		Communication	Septembre 2016
Utiliser le compte face book de la ville	Utiliser les moyens de communication actuels	Valoriser nos événements sur les réseaux sociaux		Communication	A partir de septembre 2015
Communiquer vers les centres de loisirs	Nous ne pouvons plus communiquer via les écoles	Informé et recruter de nouveaux élèves	Plaquette de communication	Enfance, jeunesse et loisirs Communication	A partir de septembre 2016
Développer les relations presse	Valoriser l'établissement	Faire la promotion des activités du Conservatoire		Communication	A partir de septembre 2015

3.2. Axe 2 : « Conservatoire et démocratisation, quelles évolutions ? »

En tant que service public, le Conservatoire doit être accessible au plus grand nombre. Cela signifie que pour les neuf points suivants, tout doit être mis en œuvre pour perfectionner l'ouverture de notre établissement.

A- L'accueil du public

Pour permettre d'assurer un accueil physique et téléphonique sur toute l'amplitude d'ouverture de l'établissement mais aussi pour assurer des missions de logistique, un poste d'accueil a été créé en janvier 2014.

Par ailleurs, il est à noter que l'accueil et le secrétariat sont positionnés dans le hall B. L'entrée du hall C ainsi que le bâtiment C ne sont pas visibles depuis les bureaux de l'administration.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Equiper le secrétariat d'un miroir	Assurer une meilleure surveillance	Rendre visible l'entrée principale à partir du secrétariat		Bâtiment	Septembre 2015
Equiper le hall C d'une caméra	Assurer une meilleure surveillance	Rendre visible le hall C du secrétariat		Bâtiment et informatique	2016
Equiper le bâtiment B d'une signalétique : « Accueil / secrétariat »	Améliorer l'accueil du public ne connaissant pas le Conservatoire	Trouver plus facilement l'accueil	Simplifier le panneau entrée B signalant l'accueil du Conservatoire	Bâtiment	2016

B- L'accessibilité du bâtiment

Le bâtiment n'est signalé que d'un seul panneau de signalisation dans la ville.

Se garer à proximité du Conservatoire est facilité par la proximité d'emplacements pour les véhicules et un parking réservé.

En 2012, des travaux ont permis à l'établissement de se doter d'équipements destinés à favoriser l'accès des personnes à mobilité réduite : rampe d'accès, portes, ascenseur.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Rendre visible le Conservatoire	Trouver facilement le lieu	Développer la signalétique sur la ville : actuellement un seul panneau rue D. Clément/rue C. Bourseul	Installation de signalétique (service voirie), proposition : - rue D. Clément devant le Conservatoire - place Chennevières à l'entrée de l'avenue Foch - avenue Foch à l'entrée de la rue R. Salengro - rue D. Clément carrefour rue R. Salengro - avenue Carnot à l'entrée de la rue Pasteur	Voirie Communication	2018
Adapter les portemanteaux à la hauteur des enfants	Plus d'autonomie aux petits élèves	Permettre aux enfants de déposer leurs blousons seuls	Descendre ceux qui sont placés trop haut dans les salles	Bâtiment	2016

C- L'accessibilité culturelle de l'établissement

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Développer les rencontres, master class...	Créer une dynamique	Diversifier l'offre d'enseignement	Programmer une saison de master class entre 200 et 500 € par action	Communication	2016

D- Les actions de sensibilisation

Pour toucher de nouveaux publics, le Conservatoire propose des actions de sensibilisation. Celles-ci permettent une large promotion de notre offre.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Organiser une journée portes ouvertes à l'intention des publics	Faire connaître l'établissement et son offre – permettre au public de « toucher » les instruments	Encourager une démarche d'inscription	Définir le contenu de cette journée (séance de découverte/démonstration avec les enseignants sur scène)	Communication Scolarité Enfance, jeunesse, loisirs et vie associative	Septembre 2016
Lors du forum des associations, demander un créneau sur le podium	Mettre en valeur les intervenants	Meilleure visibilité et meilleure qualité sonore	Demander une sonorisation	Événementiel	Septembre 2015
Lors du forum des associations, diffuser l'activité sur un écran	Faire connaître visuellement les activités du Conservatoire	Encourager les inscriptions	Utiliser les enregistrements visuels existants	Événementiel Informatique	Septembre 2015
Interventions musicales de nos élèves lors des fêtes des écoles	Faire jouer les élèves du Conservatoire à l'extérieur et sensibiliser les parents	Faire découvrir nos activités aux familles	Communiquer et organiser les interventions hors temps scolaire dans les écoles (privées et publiques) Demande d'autorisation auprès des directeurs des écoles	Scolarité Enfance, jeunesse, loisirs et vie associative Communication	2017
Organiser des participations au salon des arts...	Permettre aux élèves pianistes ou harpistes de jouer à l'extérieur	Sensibiliser d'autres publics à fréquenter le Conservatoire	Communiquer et organiser les interventions avec les associations artistiques concernées	Enfance, jeunesse, loisirs et vie associative	2017

E- La gestion administrative et les modalités d'inscription

Les réinscriptions sont planifiées à partir de la fin juin de chaque année. A partir du mardi de la dernière semaine d'août, les nouveaux élèves peuvent s'inscrire. Dès lors, les anciens élèves ne sont plus prioritaires. Les cours individuels sont prioritairement attribués aux enfants.

L'inscription se finalise au secrétariat par l'enregistrement du dossier d'inscription et le paiement du droit d'inscription. Par la suite, lors d'une permanence pédagogique, les enseignants informent les élèves des créneaux horaires de cours disponibles.

Pour certains instruments comme le piano et la guitare classique, une liste d'attente est établie par ordre d'arrivée des demandes d'inscription.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Programmer les rencontres pédagogiques après le forum des associations	Les parents changent les créneaux de cours après le forum	Optimiser la période de planification des cours	Validation DGS pour fixer la date du début des cours. Proposition pour l'année scolaire 2015/2016 : début des cours lundi 14 septembre	Direction Générale des Services	Septembre 2015
Proposer un accès extranet usagers de notre logiciel IMUSE aux familles	Faciliter la gestion et la communication entre les enseignants, les familles et l'administration	Consultation par les familles des présences, des évaluations... Paiement des cotisations en ligne Préinscription	Extension du logiciel : ...€ Formation supplémentaire	Informatique Formation	2016

F- La tarification

Les tarifs actuels du Conservatoire ont été mis en place à la rentrée scolaire 2014/2015. Ils sont porteurs d'une volonté forte : le Conservatoire dispense une formation globale et incite à la pratique collective.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	ECHEANCIER
Baisser le tarif « pratique collective » et rajouter musique de chambre pour former un seul et même tarif	Inciter les extérieurs à rejoindre l'harmonie du CRC Les élèves ne savent pas qu'ils peuvent faire de la musique de chambre avec le tarif pratique collective	Ajuster le tarif pour tendre vers celui des harmonies de Pontoise, Poissy ou Cergy Développer la pratique collective pour tous les instruments	Délibération du Conseil Municipal Poissy : gratuit Pontoise : 40 € Cergy : 50 €	Septembre 2016

G- L'organisation pédagogique des cours

L'organisation pédagogique a été retravaillée en 2013 pour permettre une cohérence d'ensemble et pour rendre lisible à tous le parcours de chaque élève.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Pour le 1 ^{er} cycle : modifier l'intitulé de l'U.V. de musique de chambre en U.V. de pratique collective	Alléger l'emploi du temps pour les familles des élèves pratiquant un instrument monodique	Moins de fatigue et plus de temps pour la pratique personnelle	Modifier les plaquettes descriptives du cursus des études.		Septembre 2015
Ouvrir une classe de théâtre	Elargir l'offre d'enseignement dans un nouveau domaine artistique	Permettre un enseignement diplômant et une interaction entre disciplines	Validation d'un nouveau tarif pour cette discipline Recrutement d'un professeur	Ressources humaines Communication	Septembre 2015
Ouvrir une classe de danse classique	Elargir l'offre d'enseignement. Pas de dans classique sur la Ville	Permettre un enseignement diplômant et une interaction entre disciplines	Validation d'un nouveau tarif pour cette discipline Recrutement d'un professeur	Sport Ressources humaines Communication	Septembre 2017

H- L'accès pédagogique aux élèves en situation de handicap

Le Conservatoire poursuit son offre d'enseignement envers le public porteur de handicap en accueillant quelques élèves mais aussi au travers de l'association « Musique & handicap 78 » qui dispense des ateliers de musicothérapie.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Programmer des mini-concerts commun CRC / M & H 78	Favoriser les échanges	Permettre aux musiciens de se rencontrer	Organiser réunion préparatoire avec l'association et les professeurs		2018
Equiper les portes d'entrées de boutons poussoirs	Permettre une autonomie aux personnes porteuses d'handicap moteur	Améliorer l'accessibilité des bâtiments		Bâtiment	2018
Organiser une rencontre entre les différents intervenants autour du handicap et les professeurs du CRC	Informers les professeurs des interventions déjà existantes. Créer des liens avec les intervenants	Développer des projets transversaux, afin de favoriser les échanges	Réunion	Social	2017
Organiser une formation interne sur la thématique : accueillir du public en situation de handicap	Développement des compétences du corps professoral, sur la base du volontariat	Permettre à ce public d'être accueilli dans les classes par des professeurs formés	Service formation Formation interne CNFPT	Formation	2018
Organiser des présentations d'instruments au groupe scolaire Henri DUNANT	Etendre notre offre vers un nouveau public	Accueillir de nouveaux élèves	Rencontrer le groupe scolaire	Scolarité	2018

I- L'accompagnement matériel

Le Conservatoire dispose d'un parc de prêt instrumental intéressant : altos, clarinettes, flûtes traversières, saxophones, trompettes, violons, violoncelles, xylophone. En corollaire, l'association « Musique's » loue des instruments à nos publics.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Développer le parc de location	Proposer une location au plus grand nombre	Répondre à la demande de location	Suivant le budget investissement		A partir de 2016
Renouveler ou équiper en matériel audio les salles	Matériel vétuste ou salles pas équipées	Matériel audio dans chaque salle	15 salles Appareils équipés de prise USB		A partir de 2016
Acquérir deux tableaux numériques interactifs pour les classes de FM	Intégrer le numérique dans la pédagogie	Faciliter l'apprentissage et créer une nouvelle motivation autour de la FM	Budget	Scolarité	2018
Etablir un plan pluriannuel d'investissement pour l'acquisition d'instruments	Permettre une visibilité des investissements sur 5 ans Pas d'instruments adaptés aux élèves en pré-cycle	Renouveler le parc existant Développement des classes	Achats : 2 cors petites mains 1 euphonium 1 piano 1 piano électrique		2016
Restaurer le piano a queue de la salle C 206	Instrument de qualité, mais en mauvais état. A l'heure actuelle, un seul piano à queue pour cinq professeurs de piano.	Entretien du parc instrumental existant. Instrument placé dans une grande salle, pouvant servir à des auditions d'élèves, et pour l'enseignement du piano	Demande de devis et budget fonctionnement		2016
Créer une parthèque	Méconnaissance du fond de partitions existant, par les professeurs. Eviter les achats en double exemplaires	Partage des données entre les professeurs. Gain de temps dans les recherches. Faire des économies	Une salle équipée en informatique, (logiciel Excel, liaison internet). Professeurs ayant des heures vacantes à y consacrer Réunion pour élaborer le projet	Archives Médiathèque	A partir de 2016

3.3. Axe 3 : « Notion d'attractivité appliquée à un Conservatoire »

Le rayonnement du Conservatoire est important dans la vie d'une collectivité. Ses multiples missions se complètent et interagissent de manière transversale.

A- Le Conservatoire, « centre de ressources »

« Les établissements d'enseignement artistique en danse, musique et théâtre sont des lieux de ressources pour les amateurs ; ils les informent, les aident à définir et éventuellement à assurer leurs formations ; ils les accueillent dans leurs locaux et favorisent le développement d'échanges et de collaborations entre groupes amateurs soit dans les établissements eux-mêmes, soit en dehors de leurs murs » Charte de l'enseignement artistique de 2001.

B- Le Conservatoire, lieu artistique

1) Lieu de répétition

Le Conservatoire est un lieu de pratique amateur pour les usagers et pour les associations qui ont une activité artistique liée à la musique, et au théâtre. Les dites associations peuvent répéter au Conservatoire, sous certaines conditions :

- selon la disponibilité des salles réservées en priorité aux activités du Conservatoire,
- qu'elles fassent valoir une légitimité locale et une qualité de production et de sérieux,
- qu'elles proposent une activité culturelle procurant une plus-value non accessible au Conservatoire ou à l'offre municipale.

Dans le cadre de conventions passées entre la ville et les associations, sont accordées gratuitement des mises à disposition de locaux à l'année pour une activité hebdomadaire.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Changer l'éclairage de la scène DEBUSSY	Projecteur défectueux et vétustes	Eclairage efficace	Projecteur à LED (devis en cours)	Evénementiel Culturel	2016
Rénover et entretenir la salle DEBUSSY : rideau de scène, éclairage	Rendre plus attractive la salle en l'équipant mieux	Faciliter le travail des différents usagers et préparer la venue de nouvelles classes comme le théâtre	budget	Bâtiment	2018

2) Lieu de résidence

Les résidences sont des actions qui conduisent une équipe artistique d'une part, et un établissement culturel d'autre part, à croiser, pour un temps donné, leurs projets respectifs, dans l'objectif partagé d'une rencontre avec le public.

Elles visent à répondre de manière adaptée, concertée et contractuelle au souci d'accompagner des artistes dans le développement de leur activité et à renforcer l'action des établissements dans la réalisation de leurs missions.

Elles ont également pour objectif de contribuer à offrir au public une diversité de propositions artistiques. Enfin, elles visent à mieux ancrer le travail artistique dans une réalité territoriale.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Permettre à un groupe de musique de chambre de travailler au CRC	Proposer une nouvelle offre Inciter la venue d'un nouveau public	Créer des médiations entre nos élèves et des musiciens professionnels	Communication Mise à disposition de nos locaux et matériel	Communication	Dès septembre 2015
Accueillir des orchestres d'élèves des Conservatoires voisins en résidence et organiser des cartes blanches par les responsables des formations	Confronter les expériences Faire rayonner le Conservatoire	Elargir l'offre pédagogique Créer un réseau de pratiques collectives	Communication Locaux et matériels budget	Communication	A partir de 2017

3) Lieu de diffusion

Le Conservatoire dispose d'un petit auditorium d'une capacité de 110 spectateurs. Cette jauge permet d'organiser toutes les auditions de classes, les examens, des mini-concerts...

Pour des manifestations de plus grande ampleur, le Conservatoire se produit sur la scène du théâtre Simone SIGNORET, à la salle des fêtes, dans le parc du Prieuré, au Ciné Ville...

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Retravailler la grille tarifaire de mise à disposition des locaux	Pour clarifier la grille actuelle	Distinguer plus facilement le tarif par catégorie	Décision Municipale	Finances	2016

4) Lieu de création

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	ECHEANCIER
Mini concert de créations d'élèves	Inciter à la création	Un travail original et collectif	Créer un atelier spécifique et un cours d'harmonie pour les élèves	2017
Développer des liens avec la classe de composition du CNSM	Favoriser la création	Production artistique	Rencontrer CNSM Budget : voir avec CNSM	2017
Sensibilisation à l'improvisation	Développement de la créativité	Autonomie instrumentale	Créer un cours spécifique Organiser une rencontre avec des spécialistes	2017

5) Lieu d'enregistrement

Le Conservatoire dispose de matériel d'enregistrement audio. Celui-ci nécessite une personne qualifiée pour son utilisation.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	ECHEANCIER
Créer des liens avec la classe de composition du CNSM	Travailler avec des jeunes en formation. Présenter aux élèves les conditions exigeantes d'une séance d'enregistrement studio	Enregistrements de qualité de différentes formations. Utilisation pour la communication et notamment pour le site internet	Rencontrer CNSM Budget : voir avec CNSM	2017

6) Centre d'examens

Le Conservatoire organise ses propres examens et propose à l'UCEM 78 (Union des Conservatoires et des Ecoles de Musique des Yvelines) d'organiser des examens départementaux dans ses locaux. Tous les ans, ce sont au moins deux disciplines qui sont accueillis. En 2015, sont organisés les examens départementaux d'alto, clarinette, saxophone et violon.

7) Lieu de formation

En complément des cours assurés chaque jour, le Conservatoire doit pouvoir proposer des formations et permettre à de jeunes artistes d'acquérir une expérience.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Acquérir un équipement audiovisuel pour servir de support à des formations	Manque d'un vidéoprojecteur et d'un écran	Facilité de logistique et d'utilisation	Budget matériel : 1000 € Installation de l'écran salle Debussy	Bâtiment Informatique	2017
A-Lieu de formation à la direction d'orchestre B-donner l'occasion aux grands élèves de faire cours	Elargir les connaissances des grands élèves, et amateurs	Dynamiser le conservatoire	Formations déjà en place, orchestre, harmonie Utiliser les heures disponibles des professeurs		2017
Formation des étudiants préparant le DE et CA	Proposer un vivier d'élèves pour l'apprentissage de la pédagogie	Attractivité du conservatoire pour des étudiants pré professionnel, motivation des enseignants en place	Prendre contact avec le CEFEDM et le CNSM de Paris		2018
Proposer une formation à des groupes de musiciens constitués (musiques actuelles)	Conserver le lien entre anciens élèves et autres musiciens extérieurs au Conservatoire	Faire connaître le Conservatoire comme « lieu de répétition » pour des groupes constitués Conflanais	Enseignant compétent pour former les groupes à « répéter ensemble » (atelier de musiques actuelles)	Communication	2018

C- Le Conservatoire, producteur artistique et culturel

Le Conservatoire organise une saison artistique et culturelle qui a réussi à faire ses preuves tant sur le plan de la qualité que sur celui de la fréquentation. Alternant les styles classiques, jazz, variétés, la saison est un élément pédagogique et artistique moteur pour les activités du Conservatoire. Dans cet esprit des concerts cartes blanches aux professeurs sont produits un dimanche par mois. Chaque concert donne l'occasion aux professeurs de monter sur scène au sein d'un groupe qu'ils ont constitué.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Privilégier les projets des enseignants du Conservatoire qui participent à la vie du Conservatoire toute l'année	Faire connaître aux élèves les enseignants en tant qu'artiste	Augmenter le nombre de spectateurs	En fonction du budget existant		Dès 2016
Externaliser les cartes blanches	Faire connaître les enseignants artistes à l'extérieur, et les autres lieux de spectacle aux élèves spectateurs	Diversifier le public non habitué à fréquenter le conservatoire	Adapter le type de programme en fonction du lieu (église, château, salle des fêtes, maisons de quartier, MJC...)	Événementiel Vie associative Culturel Communication	A partir de 2016

D- Le Conservatoire exporte ses artistes

Grâce à ses ensembles de classes, à ses chorales, à ses groupes de musiques actuelles, à ses nombreux professeurs/artistes, le Conservatoire dispose d'autant de ressources susceptibles de participer aux manifestations artistiques locales qu'elles soient communales, intercommunales ou plus importantes.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Participer aux vœux du Maire ou autres manifestations municipales	Permettre aux élèves de jouer à l'extérieur	Faire connaître le Conservatoire au personnel municipal ou aux officiels invités du Maire	Communication et collaboration avec service événementiel (vœux au personnel communal, et vœux aux officiels)	Événementiel Communication	Dès 2016

E- Le Conservatoire exporte ses enseignants en milieu scolaire et sur le temps périscolaire

Le Conservatoire organise des présentations d'instruments ou des animations musicales en direction des scolaires soit au sein du Conservatoire, soit au sein des établissements. Des animations en crèche ont été mises en place depuis 2 ans.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
En lien avec les cartes blanches, organiser des présentations pour les scolaires	Développer l'éducation artistique en direction des scolaires	Toucher un nouveau public en incitant les scolaires à assister aux cartes blanches	Valider et délibérer en Conseil Municipal un cachet spécifique pour les musiciens	Scolarité	A partir de 2017
Mieux planifier les présentations d'instruments aux scolaires sur les 1^{er} et 2^e trimestres de l'année scolaire	Permettre d'étaler la charge horaire de travail pour les enseignants	Toucher les élèves de toutes les écoles maternelles et primaires de la ville sur 2 ans par exemple	Programmation à prévoir avec les enseignants en début d'année scolaire (au Conservatoire ou dans les écoles). Prévoir 2 enseignants à chaque présentation, avec possibilité pour les élèves de « toucher » les instruments, diaporama	Scolarité	Dès la rentrée 2015
Proposer des présentations d'instruments musiques actuelles dans les établissements secondaires	Faire connaître les disciplines du Conservatoire	Susciter de nouvelles inscriptions de collégiens ou lycéens plus intéressés aux musiques actuelles (batterie et musiques amplifiées)	Programmation à prévoir avec les proviseurs collèges et lycées de Conflans		2016

F- Le Conservatoire, un réseau d'échanges culturels

« Dans le contexte riche et complexe où évolue le spectacle vivant, l'acquisition de repères critiques forts, l'éducation du regard et de l'écoute doivent contribuer à prévenir les risques de dérive réduisant l'art à un simple objet marchand et la pratique à des habitudes de consommation passive ? C'est l'enjeu d'une formation artistique exigeante » extrait du schéma national d'orientation pédagogique du ministère de la Culture de 2008.

Pour répondre à cet enjeu, le Conservatoire peut créer un grand réseau culturel à travers sept axes :

1) La pratique amateur

« La pratique amateur constitue pour la majorité des élèves la finalité de leurs études, une possibilité d'accomplissement artistique pour les jeunes et les adultes. Elle participe à la qualité de vie dans la cité. Un enrichissement réciproque doit être recherché : accueil de part et d'autre, projets communs, mise à disposition de ressources » extrait du schéma national d'orientation pédagogique du ministère de la Culture de 2008.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	ECHEANCIER
Créer des liens avec les classes d'enseignement secondaire qui dispensent des cours de musique ou de théâtre	Permettre des échanges au niveau des élèves	Coproduction artistique	Rencontrer les responsables des établissements secondaires de la ville	A partir de septembre 2016

2) Les villes jumelées

Lors des anniversaires du jumelage en 2015 : 50 ans avec Hanau-Grossauheim (Allemagne), 40 ans avec Chimay (Belgique) et 35 ans avec Ramsgate (Royaume-Uni), le Conservatoire a participé au concert de gala, à la cérémonie de dévoilement de la plaque du jumelage et aux différentes festivités du week-end. Ces manifestations ont été l'occasion pour les élèves et les professeurs de découvrir les étudiants des établissements invités. La richesse de ces rencontres incite le Conservatoire à poursuivre ces échanges.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Organiser des rencontres, des stages, des concerts avec les formations ou des classes des quatre villes	Créer une dynamique commune Confronter les pratiques musicales des différents pays	Découvrir l'enseignement des autres pays Accueillir de nouveaux publics	Communication Budget pour trajet Réservation du théâtre SIGNORET	Communication, vie associative et jumelage	2018

3) Les associations culturelles et patrimoniales

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Proposer une programmation culturelle en lien avec nos partenaires	Favoriser la pratique amateur Faire connaître le Conservatoire aux adhérents des associations	Créer des échanges artistiques entre les jeunes Conflanais Organiser un spectacle musical et chorégraphique	Rencontrer et échanger avec les associations culturelles Préparer un document présentant les activités du CRC, préparé par les enseignants	Vie associative Communication	A partir de la rentrée 2016

4) Les établissements d'enseignement artistique

Les Conservatoires entretiennent des relations privilégiées entre eux, quelques fois d'ailleurs, à l'initiative des enseignants qui partagent leur service sur plusieurs structures.

5) Les autres services culturels et éducatifs de la ville

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	SERVICE ASSOCIE	ECHEANCIER
Organiser des interventions de professeurs et d'élèves à la médiathèque, MJC, centres de loisirs	Mêler les publics des différents services culturels	Toucher un nouveau public lors de prestations délocalisées	Rencontrer les personnels des différentes structures Transport de matériel	Enfance, jeunesse et loisirs Culturel Communication	2017

6) Les anciens élèves

D'une manière générale, mais plus particulièrement encore dans les Conservatoires à dimension municipale, il est un fossé entre la considération observée durant la dernière année d'étude d'un grand élève et l'année suivante où ce dernier revêt subitement le statut de parfait inconnu. Comment peut-on apprendre ainsi à nos élèves durant parfois 12 ans les acquisitions leur permettant d'exploiter individuellement ou collectivement un instrument en faisant coïncider la délivrance du diplôme à l'arrêt immédiat de toute activité ?

Faisant ce constat, le Conservatoire propose à ses anciens élèves de continuer une activité musicale au sein du département pratiques collectives.

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	ECHEANCIER
Permettre aux anciens élèves de venir répéter gratuitement au Conservatoire	Conserver des relations avec des musiciens confirmés sur Conflans	En échange participation aux pratiques collectives ou aux mini concerts	Offre dans la limite des disponibilités des salles	Dès 2016

7) Les structures de diffusion musicale professionnelle

PROPOSITIONS	POURQUOI	RESULTATS ATTENDUS	MOYENS NECESSAIRES (budget, matériel, formation, organisation)	ECHEANCIER
Développer les liens partenariaux avec l'administration du théâtre Simone SIGNORET	Donner l'occasion à nos élèves de rencontrer des artistes professionnels	Organiser des rencontres, master class... avec les artistes de la saison du théâtre	Formaliser le partenariat avec le personnel du théâtre	Dès la rentrée 2015

3.4. Axe 4 : « Renouveler l'agrément »

Renouveler l'agrément du Conservatoire délivré par le ministère de la Culture en 1984 suppose de respecter les critères précisés dans le décret de classement des établissements d'enseignement artistique du 15 décembre 2006.

Les critères d'obtention de l'agrément pour un Conservatoire à Rayonnement Communal avec pour discipline dominante la musique, sont les suivants :

CRITERE DE CLASSEMENT : Etablir un projet d'établissement ; ce document, validé par la collectivité territoriale ou le groupement de collectivités responsable, présente les choix pédagogiques, artistiques et culturels ainsi que le plan pluriannuel de réalisation. Lorsque plusieurs spécialités sont proposées, l'interdisciplinarité est favorisée	
Ce qui est fait	
- En cours	
Ce qu'il reste à faire	Echéancier
-	

CRITERE DE CLASSEMENT : S'inscrire dans une organisation territoriale de l'enseignement artistique, qui favorise notamment l'égalité d'accès des usagers, la concertation pédagogique et la mise en œuvre de projets pédagogiques et artistiques concertés	
Ce qui est fait	
- Tarifs proportionnels aux revenus - Mises en place de cinq départements pédagogiques	
Ce qu'il reste à faire	Echéancier
- Mettre en place le conseil d'établissement - Créer les 6 ^{ème} et 7 ^{ème} départements : danse et théâtre	- Rentrée scolaire 2015/2016

CRITERE DE CLASSEMENT : Fonctionner en réseau, notamment par le moyen de conventions passées avec d'autres établissements classés ou reconnus ou toute personne morale de droit public ou de droit privé exerçant une mission d'enseignement, de création ou de diffusion	
Ce qui est fait	
- Le Conservatoire fait partie du réseau UCEM 78, participe aux différentes actions de l'association et est centre d'examen départemental	
Ce qu'il reste à faire	Echéancier
- Travailler sur des projets communs dans le cadre de l'intercommunalité	- 2016/2017

CRITERE DE CLASSEMENT : Des missions d'éducation fondées sur un enseignement artistique spécialisé, organisé en cursus définis à l'annexe 1. A cette fin, les établissements favorisent l'orientation des élèves tout au long de leur formation. Ils accompagnent leur projet et développent des collaborations entre spécialités artistiques, notamment lors des phases d'éveil et d'initiation	
Ce qui est fait	
- Cursus organisés selon le schéma d'orientation pédagogique du Ministère de 2008	
Ce qu'il reste à faire	Echéancier
-	

CRITERE DE CLASSEMENT : Des missions d'éducation artistique et culturelle privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire, notamment dans le cadre d'activités liées aux programmes d'enseignement, de classes à horaires aménagés, d'ateliers, de jumelages, de chartes départementales de développement de la pratique chorale et vocale ou de dispositifs similaires en danse et en art dramatique	
Ce qui est fait	
- Programme annuel de présentation d'instruments au Conservatoire ou dans les groupes scolaires	
Ce qu'il reste à faire	Echéancier
- Intervenir dans le nouveau projet de pause méridienne (en remplacement des nouvelles activités périscolaires)	Septembre 2015

CRITERE DE CLASSEMENT :

Des missions de développement des pratiques artistiques des amateurs, notamment en leur offrant un environnement adapté

Ce qui est fait	
- Prêt de salles aux associations musicales	
Ce qu'il reste à faire	Echéancier
-	

CRITERE DE CLASSEMENT :

Les établissements participent également à des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics, et prennent part à la vie culturelle de leur aire de rayonnement. A cette fin, ils assurent la diffusion des productions liées à leurs activités pédagogiques et l'accueil d'artistes et ils entretiennent des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels, en particulier avec les organismes chargés de la création et de la diffusion

Ce qui est fait	
- Production d'une saison culturelle liée aux activités pédagogiques.	
- Production d'une saison musicale professionnelle (cartes blanches de professeurs)	
Ce qu'il reste à faire	Echéancier
- Développer les liens avec l'administration du théâtre	Rentrée 2015/2016
- Développer les liens avec la MJC	

CRITERE DE CLASSEMENT :

Pour accomplir l'ensemble de ces missions, les établissements constituent des centres de ressources pour la documentation, l'information, l'orientation et le conseil des citoyens

Ce qui est fait	
-	
Ce qu'il reste à faire	Echéancier
- Créer un site internet propre au Conservatoire	- 2017
- Créer une parthèque	

CRITERE DE CLASSEMENT :

Dispenser ou garantir l'enseignement d'au moins une spécialité (musique, danse ou art dramatique) et, dans cette spécialité, au moins les deux premiers cycles du cursus défini en annexe 1

Ce qui est fait	
- Enseignement de l'éveil, initiation instrumentale, cycles 1,2 et cycle 3 de pratique amateur	
Ce qu'il reste à faire	Echéancier
- Créer un cursus théâtre	- Septembre 2015
- Créer un cursus danse classique	- Septembre 2017

CRITERE DE CLASSEMENT :

Lorsque les établissements choisissent la musique comme spécialité, ils dispensent l'enseignement des disciplines musicales, en cohérence avec le développement des pratiques collectives prévu dans le projet d'établissement

Ce qui est fait	
- Le Conservatoire propose pour l'ensemble des disciplines concernées par les pratiques collectives des cours individuels	
Ce qu'il reste à faire	Echéancier
-	

CRITERE DE CLASSEMENT :

Lorsque les établissements choisissent la musique comme spécialité, ils dispensent l'enseignement des pratiques vocales collectives

Ce qui est fait	
- Le cursus place au centre de l'enseignement les pratiques collectives notamment au sein des chorales des classes de formation musicale, de l'ensemble vocal et de la classe d'opérette	
Ce qu'il reste à faire	Echéancier
-	

CRITERE DE CLASSEMENT :

Lorsque les établissements choisissent la musique comme spécialité, ils dispensent l'enseignement de la formation et de la culture musicale incluant les démarches de création. Ils peuvent mettre en place des classes à horaires aménagés

Ce qui est fait

- Une partie de l'U.V. de dominante instrumentale de 1^{er} cycle comprend une composition de l'élève

Ce qu'il reste à faire

- Mettre en place un mini-concert de création d'élèves
- Mettre en place un mini concert de musique contemporaine
- Créer un cours spécifique à l'improvisation jazz

Echéancier

- 2017

CRITERE DE CLASSEMENT :

Pour la mise en œuvre du projet d'établissement, les établissements se dotent d'une équipe de direction et du personnel administratif et technique permettant d'assurer les missions de leur catégorie. De plus, ils disposent de locaux spécifiques, adaptés et équipés pour les spécialités et disciplines représentées ainsi que des moyens matériels correspondants

Ce qui est fait

- Personnels en adéquation avec les missions

Ce qu'il reste à faire

- Pérenniser l'emploi d'avenir
- Insonoriser la salle de batterie
- Insonoriser les salles C 106, C 108
- Renouveler le parc instrumental

Echéancier

- Janvier 2017
- Budget 2016
- Budget 2017
- Selon plan pluriannuel d'investissement

3.5. Le vote des textes de références

- Les tarifs de location de la salle DEBUSSY ont fait l'objet d'une Décision Municipale le 3 juin 2011 *Cf. annexe page 72*
- Le montant des cachets artistiques a fait l'objet d'une Décision Municipale le 12 novembre 2013 *Cf. annexe page 74*
- Le règlement intérieur a été voté au Conseil Municipal du 24 juin 2014 *Cf. annexe page 75*
- Les tarifs ont été votés au Conseil Municipal du 29 septembre 2014 *Cf. annexe page 77*
- Le projet d'établissement a été voté au Conseil Municipal du 29 juin 2015 *Cf. annexe page 80*

3.6. Le suivi

Les textes de références seront réétudiés et modifiés tous les cinq ans.

Conclusion

Développer l'autonomie de celui qui apprend revient à l'accompagner pour construire son savoir, se l'approprier et élaborer une méthode de travail pour une meilleure compréhension de ses modes d'acquisition. En corolaire de quoi, les élèves sont amenés à évoluer, à s'enrichir et à se perfectionner au contact d'autrui.

Favoriser la démarche d'invention permet à l'élève de construire son avenir, en ayant des atouts qui lui permettront de s'élever et d'être valoriser dans la cité, dans sa vie.

Placées au cœur du projet pédagogique développé au sein du Conservatoire, les pratiques collectives de la musique sont à considérer comme de véritables dénominateurs communs de l'ensemble des disciplines instrumentales. Elles représentent autant d'occasions privilégiées pour l'élève de s'épanouir et d'enrichir son parcours, contribuant au développement de sa curiosité et à la construction de sa motivation.

Sur le plan de la formation du musicien, jouer à plusieurs implique des règles communes relatives à une vie de groupe, prenant en compte la notion de respect et d'écoute de l'autre, tout en permettant à chacun de partager sa passion à travers de multiples expériences.

L'inscription des élèves dans la programmation culturelle de la collectivité apporte une émotion spécifique. Il faut considérer qu'être élève au Conservatoire marque l'ambition d'être citoyen-acteur de son propre développement et, plus largement, de celui du tissu social dans lequel il vit.

La Conservatoire diversifie ses méthodes et ses modes d'intervention, répartit son action sur des lieux différents permettant ainsi aux habitants d'assister aux représentations.

« On ne peut pas tout enseigner à autrui. On ne peut que l'aider à le découvrir de lui-même »

GALILÉE, 1564 – 1642